



LE LUART



Bulletin municipal 2020-2021
n°33

SOMMAIRE

- ❖ **Mot du Maire**
- ❖ **Le conseil municipal et les commissions**
 - ❖ **Membres des autres commissions**
 - ❖ **Présentation du personnel communal**
 - ❖ **Intra-muros et site internet**
- ❖ **Quelques mots de nos commerçants face à la crise sanitaire**
- ❖ **Pôle jeunesse, enfance**
L'école, l'accueil périscolaire, la cantine, les assistantes maternelles, halte garderie, le centre de loisirs, RAMPE, « paroles de jeunes»
- ❖ **Pôle cadre de vie**
Le Foyer logement, la bibliothèque , le Foyer Anaïs, SESSAD
- ❖ **Pôle vivre ensemble**
Les commerces et les associations
- ❖ **Pôle parcours de vie**
Urbanisme, environnement, habitat, PLUI
- ❖ **Pôle ressources**
Budget, Le Luart en chiffres
- ❖ **Fleurissement**
- ❖ **Etat civil**
- ❖ **Infos pratiques**
Tarifs communaux, démarches administratives, transports Aléop, les aides à domicile, le centre Hospitalier...
- ❖ **Le saviez-vous?**
Le chemin aux bœufs, commémoration des 150 ans de la guerre 1870

Madame, Monsieur,

Ce bulletin se réalise dans une période inédite due à l'épidémie du coronavirus qui sévit sur toute la planète depuis le début de l'année 2020.

Depuis de longues années, nos sociétés se sentent protégées des épidémies grâce à la recherche scientifique et aux programmes de vaccination. Mais hélas, la nature reste imprévisible.

Cette pandémie a bouleversé nos modes de vie, nous avons dû adapter notre quotidien afin de se protéger, et de protéger les autres.

Malgré ce contexte difficile, nous devons continuer à vivre ensemble avec les règles imposées, en l'attente d'un vaccin dans un avenir proche.

L'année 2020 était une année de renouvellement des conseils municipaux. Notre commune du Luart a connu un changement avec l'élection de treize nouveaux conseillers issus d'une liste citoyenne.

La confiance qui nous a été accordée nous responsabilise pour dynamiser la commune.

L'organisation mise en place au sein du conseil municipal est de responsabiliser l'ensemble des élus et de créer un engagement participatif auprès des habitants.

En effet, des référents sont désignés auprès de l'école, de la garderie péri-scolaire, du foyer logement, afin d'installer un dialogue, une relation de confiance avec tous les intervenants.

Les associations sportives apportent une vitalité indéniable dans notre village et notre soutien dans l'amélioration des installations doit se poursuivre

Pour compléter en partie ces équipements, nous allons installer des jeux pour les enfants au début de l'année 2021 à proximité de l'école Helen Keller.

Les projets de l'année 2021 concernant l'aménagement de l'accès de l'école rue des mardelles et la mise en place de la zone 30 seront conditionnés, bien sûr, à la capacité financière de la commune.

En effet, l'endettement de la commune est élevé depuis plusieurs années. C'est pourquoi, nous allons nous imposer une gestion cohérente dans le fonctionnement de la commune.

Tous ces travaux vont être un commencement à l'amélioration du cadre de vie au sein de notre collectivité.

L'activité économique du Luart connaît un nouvel essor avec l'installation de jeunes entrepreneurs.

Ce bulletin municipal laisse l'expression à toutes les associations pour démontrer leur existence et leur espoir dans l'avenir.

En octobre 2021, la bibliothèque fêtera ses 20 ans d'existence, une journée de rencontre sera organisée par ses membres en associant la municipalité et le monde associatif.

Le conseil municipal a un rôle d'animation qui doit associer tous les acteurs dans tous les domaines et être à l'écoute de nos citoyens.

2020 restera une année de crise économique, maussade, perturbée, incertaine et interrogative.

Je tiens à remercier les commerçants, les éleveurs, le personnel soignant et toutes les personnes qui, par leur activité et leur solidarité, ont contribué à subvenir aux besoins essentiels et à la santé de nos concitoyens.

Le conseil municipal et les employés communaux vont s'attacher à dynamiser notre village au service de nos habitants où la solidarité et la convivialité entre générations doivent s'exprimer.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et surtout une bonne année avec l'espoir d'une vie meilleure pour 2021.



ALAIN CRUCHET

MAIRE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS



DANGEUL
Amélie
1^{ère} adjointe



BOUGOIN
Mickaël
2^{ème} adjoint



JULIOT
Gwenaëlle
3^{ème} adjointe



DANGEUL
Laurent
4^{ème} adjoint



AUBIER
Didier



BOBOUL
Anthony



DUNAS
Sandra



GERNOT
Isabelle



GOSNET
Lydie



GRIGNON
Claude



GUIBERT
Arnaud



LEPROUX
Jean-Luc



LEROUX
Marie-Thérèse



MELLIER
Céline



-  **Festivités, illuminations, soutien aux associations** (préparation des manifestations communales, projets d'embellissement)
-  **Finances et budget** (préparation du budget, étude des financements)
-  **Communication** (réalisation du bulletin municipal et site internet)
-  **Conseil d'école, éducation et jeunesse** (participation aux conseils d'école)
-  **Travaux, bâtiments communaux, voirie, cimetière et fleurissement** (constructions nouvelles, travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, trottoirs, espaces verts, cimetière et travaux d'assainissement)
-  **Urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et droit de préemption)
-  **Responsable de commission**

MEMBRES DES AUTRES COMMISSIONS

C.C.A.S.:

M. AUBIER Didier, Mmes BARBIER Caroline, DANGEUL Amélie, DUNAS Sandra, GERNOT Isabelle, LEROUX Marie-Thérèse, MELLIER Céline, GUILLERME Martine, DORLEANS Anne-Marie, LELIEVRE Nathalie, LEBRETON Muguette, LINAIS Annie.

Syndicat d'adduction d'eau potable de la région de Dollon:

(suivre les opérations nécessaires à la construction et à l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable)

Titulaires: MM. GRIGNON Claude, BOUGOIN Mickaël, LEPROUX Jean-Luc

Suppléants: Mme GERNOT Isabelle, MM. GUIBERT Arnaud, BOBOUL Anthony

Groupement de défense contre les ennemis de la culture:

(participation à l'assemblée générale)

Titulaire: Mr LEPROUX Jean-Luc

Suppléant: Mr CRUCHET Alain

Sarthe habitat:

Titulaire: Mme DANGEUL Amélie

Suppléant: Mr AUBIER Didier

Correspondant défense:

Mme DANGEUL Amélie

Référent Foyer Logement:

Mr AUBIER Didier

Référent SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux):

Mr LEPROUX Jean-Luc

Référent sécurité routière:

Mr GUIBERT Arnaud

Gestion recrutement personnel et formation:

Titulaire: Mme DANGEUL Amélie

Membre/ Mme JULIOT Gwenaëlle

Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise:

(aménagement de l'espace, développement économique, environnement, logement, cadre de vie, culture, nouvelles technologies...)

Titulaire: M. CRUCHET Alain

Suppléant: Mme DANGEUL Amélie

Conseil vie sociale du Foyer occupationnel Anaïs:

(participation aux conseils de vie)

Titulaire: Mme JULIOT Gwenaëlle

Suppléant: Mr AUBIER Didier

Comité national d'action sociale:

(participation aux assemblées générales du CNAS)

Titulaire: Mme DANGEUL Amélie

Suppléante: Mme JULIOT Gwenaëlle

Syndicat mixte du Perche Sarthois:

(élaborer et conduire une stratégie globale de développement territorial)

Titulaires: Mr CRUCHET Alain et Mme DANGEUL Amélie

Référent ATERSAT:

Mr CRUCHET Alain

Référent ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé):

Mr DANGEUL Laurent

Référents pour la mise à jour du site internet:

Mme MELLIER Céline, Mr BOBOUL Anthony

Marchés publics:

(ouverture de plis lors de consultation d'entreprise ou de marchés)

Titulaires: MM BOUGOIN Mickaël, DANGEUL Laurent, GRIGNON Claude, JULIOT Gwenaëlle

Suppléants: MM LEPROUX Jean-Luc, GUIBERT Arnaud, Mmes GERNOT Isabelle, GOSNET Lydie.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif



*DUTERTRE
Nathalie*



*BIGOT
Isabelle*



*MERCIER
Dominique*

Service technique



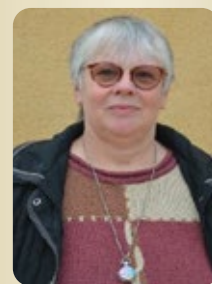
*BRETON
Erik*



*BOUVET
Florian*



*GAIGNIER
Catherine*



*AVICE Véronique
Foyer logement*

Service social

Service scolaire



*AMRHEIM
Peggy
Surveillance
temps méridien*



*COLLIN
Céline
ATSEM*



*FLEURIOT
Delphine
(remplace LARCHE-
GUEHO Laëtitia)
Préparation repas cantine*



*FRADETAL
Judiana
(remplace BURON
Lucienne) Surveillance
temps méridien*



*GARCIA-DUPETY
Magali
Préparation repas cantine*



*GLINCHE
Nadège
(remplace BRAIE Nathalie)
Animatrice périscolaire et
service cantine*



*GUERIN
Laëtitia
Surveillance
temps méridien*



*GUIBERT
Aline
Animatrice
périscolaire*



*LEPINE
Sarah
Directrice
périscolaire*



*PLAIS
Sylvie
ATSEM*

PERMANENCES

Le maire

Monsieur le Maire assure des permanences en Mairie en fonction des demandes de rendez-vous (prendre contact avec Mme DUTERTRE ou Mme BIGOT ou Mme MERCIER en Mairie du LUART au 02.43.93.44.21).

Les adjoints

Mmes DANGEUL Amélie, BOUGOIN Mickaël, JULIOT Gwenaëlle, DANGEUL Laurent passent régulièrement en Mairie (possibilité de prendre rendez-vous en Mairie avec l'un d'entre eux).

Compte rendu des réunions

C'est le maire qui est chargé de convoquer le Conseil Municipal.

Toute convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations et est affichée en Mairie.

Les délibérations du Conseil Municipal font l'objet d'un procès-verbal qui est affiché en Mairie dans les 8 jours qui suivent la réunion et publié sur le Site Internet de la Commune.

Un compte-rendu succinct paraît dans la presse locale.

La Mairie

Ouverture du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h
et à compter du 1er janvier 2021 le mardi de 13 h 30 à 16 h 30

Possibilité de photocopies

téléphone: 02.43.93.44.21

Télécopie : 02.43.71.14.39

Email : mairie.leluart@sarthefibre.fr

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire consistant à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.



Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, ce qui permet de renforcer les liens entre les citoyens, les élus et la gendarmerie.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune et est gratuit.

Ce protocole est signé par le Commandant du Groupement de Gendarmerie, le Procureur de la République et le Maire de la Commune.

À ce jour, 4 personnes se sont inscrites en Mairie. Il serait nécessaire que d'autres personnes s'inscrivent dans cette démarche et nous les invitons à venir se faire connaître en Mairie.

INTRAMUROS



Plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours.

Répondez aux sondages, alertez votre mairie, consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.

SITE INTERNET

Le site internet de votre commune a fait peau neuve!!

Vous pouvez trouver, dès à présent, toutes les informations concernant les comptes rendus des conseils, les informations importantes, le calendrier des animations de vos associations et commerces, les écoles et tout ce qui concerne la jeunesse et bien d'autres choses encore...

Alors connectez vous : www.le-luart.mairie72.fr



RGPD: RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre des missions qui lui incombent, la commune doit collecter des Données à Caractère Personnel concernant ses administrés.

Dans ce cadre, la commune est amenée à partager certaines de ces Données avec d'autres services publics locaux, tels que : Syndicat d'eau, Syndicat d'ordures ménagères, VEOLIA, Communauté de Communes.

Les données concernées nécessaires à ces services sont : Nom, Prénom et Adresse des administrés. Conformément aux dispositions du Règlement (EU) Général sur la Protection des Données - RGPD, les personnes concernées par les Données à Caractère Personnel collectées doivent être informées de l'usage qui en est fait afin de pouvoir faire valoir leurs droits auprès des responsables que sont la commune et les organismes mentionnés.

« La commune du Luart a mis en place ce dispositif à compter du 1er janvier 2019 conformément à l'obligation réglementaire. »

Cette année aura été marquée par la Covid-19, c'est le plus grand défi auquel nous avons été confrontés depuis la seconde Guerre Mondiale. Nous connaissons toutes et tous les règles d'hygiène et les mesures de distance sociale à respecter. Conservons-les avec le plus grand sérieux et dans toutes les circonstances. C'est le moment de réinventer notre vie ENSEMBLE. Ne nous laissons pas gagner par l'angoisse et le découragement mais soyons RESPONSABLES, SOLIDAIRES et INVENTIFS. N'oublions pas les personnes fragiles et isolées, qui, plus que jamais ont besoin d'aide. C'est dans cet état d'esprit de solidarité renouvelée que tous ensemble nous surmonterons cette période. Les gens qui travaillent dans les commerces sont exposés au virus, au stress et à l'agacement de certains clients. Ils méritent notre reconnaissance au même titre que le personnel soignant.

C'est pour cela que nous voulions aujourd'hui mettre en avant quelques commerçants de notre village, qui ont pu rester ouverts, et leur avons donné la parole sur ces derniers mois particuliers...

Chers habitants du Luart,

Nous tenions à vous remercier de votre soutien durant cette difficile épreuve qu'a été la période du confinement. Il a été très difficile pour nous de gérer les quantités à produire car tantôt insuffisantes tantôt trop importantes avec donc de nombreuses pertes, ajouté au fait que nous ne vendions plus beaucoup de pâtisseries et que toutes les grosses commandes ont dûes être annulées. Nous ne le répétons jamais assez mais pour être certains d'avoir ce que vous désirez, passez commande ! Même en dehors des périodes difficiles, vous serez sûrs d'être servis au mieux car nombreuses étaient les personnes qui prenaient de grandes quantités de pain sans commander, ce qui, nécessairement, privait les personnes venant sur le reste de la journée. Et face à une pénurie de pain, beaucoup nous insurgent de remarques énervantes, voir même des remarques blessantes... alors non ! on ne peut pas prévoir ce que les gens ne nous communiquent pas... heureusement que le plus grand nombre de nos clients restent bienveillants envers nous (et nous les remercions sincèrement !!) Alors MERCI à tous les habitants bienveillants de notre pays Luartais, vous nous avez aidé à passer ce cap difficile. Pour les quelques autres qui ont eu une mauvaise note, n'ayez pas peur de faire mieux en faisant preuve d'empathie, vous verrez, on le vit très bien ! dans tout les cas, prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année malgré le contexte et espérons une année meilleure pour 2021 où nous pourrons fêter notre 10ème année en votre compagnie !

Mélanie, Christophe et toute l'équipe de
la boulangerie Gruez



Je tenais à remercier tous les clients qui m'ont soutenu pendant la crise sanitaire. De plus, nous avons un village qui reste dynamique avec des clients fidèles. Comme je l'ai fait lors du confinement et que je continuerais à faire, c'est d'être toujours présente pour ma clientèle.

Merci également à mes collègues commerçants qui prennent mon relais lors de mes congés pour permettre d'avoir un minimum de service pour notre commune.

Pascale (Tabac-Presse)



Quelle drôle d'année ! Un virus et c'est toute la machine qui s'enraye ! La course à tout, de peur de manquer... faire des stocks, pour qui, pour quoi ?

Début du confinement et c'est la peur de la foule et des grandes surfaces, et l'on retrouve le chemin de ses petits commerces. Certains même ont du découvrir qu'ils avaient une supérette dans leur village ! Pour nous, plus de travail mais on ne va pas s'en plaindre, on essaie de faire au mieux pour manquer de rien en jonglant avec différents fournisseurs.

Deux mois plus tard et c'est le dé-confinement et toutes les bonnes résolutions disparaissent petit à petit dans le temps... Néanmoins, je tiens à remercier tous nos clients fidèles qui nous font confiance depuis temps d'année.

La baguette du dimanche matin ou le journal quand Pascal est fermée peut être accompagné d'un kilo de clémentine ou d'un melon (selon la saison), certainement pas plus cher que dans une grande enseigne mais serait d'une aide précieuse pour la continuité de votre supérette de proximité.

Sophie et Jean-Luc (Proxi)

Témoignage d'un habitant ayant contracté le COVID 19

Toujours en activité professionnelle, non fumeur, en bonne condition physique et plutôt sportif, le COVID 19 contracté fin mars a pourtant eu raison de moi et de mon énergie.

J'ai eu 4 à 5 journées 24h/24 très éprouvantes: souffle haletant et très court, un essoufflement constant, ajoutez à cela température, toux, diarrhée, perte de goût et insomnies.

J'ai cru que ma fin était arrivée, tellement mon état fut dur à supporter, j'en suis sorti épuisé, voire plus, le COVID m'avait complètement vidé de mon énergie, de mes forces et toutes défenses immunitaires, je n'ai pu reprendre un semblant d'activité que 3 semaines après.

La récupération a été extrêmement longue, impossible d'avoir une activité physique et intellectuelle excédant 2 heures, peu importe l'activité.

Il faut savoir que des séquelles sont possibles, moi je suis en cours à ce jour.

Surtout, prenez soin de vous, le COVID n'est pas que pour les autres, portez un masque, c'est vous qui protégez les autres et ce sont les autres qui vous protègent.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire, encore trop de personnes viennent sans dans les commerces. Veuillez à être vigilants et à respecter les gestes barrières . Cela va du bon sens de chacun sans que les commerçants soient obligés de vous le rappeler!

Prenez soin de vous et des autres...

L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE HELEN KELLER

Nous accueillons 147 élèves répartis sur 7 classes pour cette année scolaire 2020/2021.
Notre école primaire (maternelle et élémentaire) se répartit sur 2 sites :

18 rue des Vignes :



CE1
Mme KERVAGORET
Laure



CE2
Mme DUPUY
Marie-Laure



CM1
Mme DULOMPONT
Jennifer



CM1
Mr LEMÉE
Yann



CM2
Mme BEQUIN
Aurélie

14 rue des Bains:



PS/GS
Mme COURANT
Marie-Laure



MS/GS
Mme BEZARD
Christelle



CP
Mme GUILBOT
Noémie

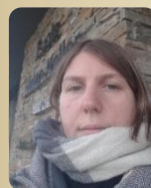


PS/GS le vendredi et
CE1 Le jeudi
Mme JUBECOURT
Marie

Nos AVS:



Mme
DAURIANNE
Alexia



Mme
PFEUFFER
Sophie

Mme Dulompont Jennifer assure la direction de l'école (déchargée le mardi).

M. Lemée Yann assure la décharge de direction.

Mme Jubecourt Marie assure le complément de temps partiel de Mme Courant et Mme Kervagoret.

Nos coordonnées :

18, rue des vignes : 02.43.93.44..41

14, rue des Bains : 02.43.93.85.82

Adresse postale : École primaire Helen Keller 18 rue des Vignes 72390 Le Luart

Courriel : ce.0721205u@ac-nantes.fr

Quelques projets de l'année 2019/2020

Cycle 1:

Comme tous les ans, les classes de maternelle de Mmes COURANT et BEZARD ont participé à la semaine académique des 24H de la Maternelle. Le thème traitait des langues et des cultures du monde. Ce fut un grand moment de partage avec les parents et les amis de l'école dont certains ont d'ailleurs pu faire découvrir leur culture aux enfants : l'anglais et l'allemand par des chants et des jeux, la calligraphie chinoise, l'art aborigène, la danse country, la culture malgache, la cuisine tunisienne...

Les élèves de PS, MS et GS ont également travaillé sur le thème commun à toute l'école les 4 éléments : LA TERRE DANS L'UNIVERS, L'EAU, L'AIR et LE FEU. Ce projet aurait dû être ponctué par une visite de la CASERNE DE POMPIERS DE LA FERTE BERNARD en avril. Cette visite a été malheureusement annulée pour cause de confinement.



Cycle 2 :

Les élèves des classes de CP et de CE1 ont pu découvrir "La petite collection" au Centre Culturel "La Laverie" à la Ferté-Bernard.

Cette exposition regroupe une cinquantaine d'œuvres d'artistes ayant exposé sur les murs du Centre culturel depuis sa création.

En parallèle, la classe de CE1 a découvert la médiathèque et la ludothèque de la Ferté-Bernard.

Les élèves de CP ont participé à un parcours d'orientation dans les rues de la ville et

ont participé à un concours avec "Mon livre Calamagui". Ils sont devenus, le temps d'un livre, auteur et illustrateur. Ils ont ainsi inventé et écrit une histoire, sur papier, puis sur ordinateur. Ils ont également illustré leur histoire. Ils n'ont pas gagné mais ils ont pu tous recevoir leur histoire "Le renard et le chaton" imprimée sous la forme d'un vrai livre.



Cycle 3 :

En janvier 2020, les classes de CE1 et CM2 ont bénéficié d'une sortie au MuMo (Musée Mobile d'art contemporain) qui a fait escale à Lavaré avec le soutien du Perche Sarthois.

Les élèves ont pu visiter l'exposition "Visage, paysage" et participer à un atelier de pratique artistique commun à plusieurs écoles afin de créer leur propre exposition, en lien avec le paysage et le patrimoine.

En parallèle, ils ont découvert le patrimoine local en faisant une chasse au trésor dans l'église de Lavaré.

Ce fut un moment très apprécié des enfants malgré le froid du mois de janvier !



Retour sur le confinement...

L'annonce de la fermeture des écoles le vendredi 13 mars a été un véritable bouleversement. Nous savions que la situation sanitaire était préoccupante mais nous n'étions pas du tout préparés à devoir enseigner à distance.

Dès le 16 mars, nous avons mis en place un accueil pour les enfants de personnels de santé réquisitionnés (une dizaine d'enfants au total, de la PS au CM2) sur le site des bains, et tous les enseignants se sont relayés jusqu'à la reprise de l'école le 12 mai.

Pendant cette période de confinement inédite, nous avons maintenu une continuité pédagogique à distance afin de permettre à nos élèves de continuer à progresser, et ce, malgré les difficultés rencontrées : difficultés de connexion, partage de l'équipement informatique au sein des foyers, parents toujours en activité au sein de leur entreprise ou en télétravail, etc. Il a fallu maintenir jusqu'au bout ce lien avec les familles et remotiver des enfants découragés et attristés de ne plus voir leurs camarades.

A la réouverture de l'école le 12 mai, seuls les GS, CP et CM2 n'ont pas été autorisés à reprendre. Le 25 mai, les autres niveaux ont pu réintégrer leur classe mais pour la plupart une semaine sur deux en raison des seuils autorisés (15 élèves maximum par classe).

Il a fallu attendre mi-juin pour que tous les enfants puissent faire leur retour à l'école en classe entière, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Malgré ces contraintes, les élèves ont été heureux de retrouver leur enseignant et leurs camarades pour les dernières semaines de classe.

Enfin, faire la classe à la maison s'est avéré un véritable challenge pour beaucoup de parents et nous tenons à les remercier pour leur investissement tout au long de cette période.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Situé dans les anciens locaux de l'école aux 14 rue des bains, l'accueil périscolaire est organisé et géré, depuis la rentrée de septembre 2016, par la mairie.

- Les horaires restent inchangés, avec l'ouverture des portes dès 7h15 jusqu'à la prise en charge par les professeurs des écoles et de même pour le soir, jusqu'à 18h30, le lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Pour l'année 2020/2021, 56 familles sont inscrites, ce qui représente 61 enfants accueillis de 3 à 11 ans.
- La moyenne est de 18 enfants le matin et 29 enfants le soir.

Directrice: LEPINE Sarah

Animatrices: GUIBERT Aline et GLINCHE Nadège

Conditions d'inscription :

- Retirer le dossier d'inscription auprès de la directrice ou de l'équipe d'animation.
- Fournir un justificatif du contrat d'assurance périscolaire concernant l'enfant.
- Ramener le dossier et les pièces à joindre auprès de la Directrice ou de l'équipe d'animation pour valider l'inscription selon les places disponibles d'accueil.
- Chaque enfant devra se munir d'un gilet jaune personnel pour les déplacements à pied.

Projet pédagogique proposé pour l'année 2020/2021

- Des jeux sous différentes formes.
- Un atelier autour de la lecture d'histoire : en partenariat avec la bibliothèque tous les lundis soirs avec une lecture libre ou à voix haute.
- Une participation de plusieurs projets en commun avec l'amicale de l'école (ex : marché de NÖEL, CARNAVAL).
- Participer à la vie collective afin de faire vivre notre village, en contribuant à diverses manifestations locales : nettoyage des rues de notre village en partenariat avec la bibliothèque et également les enfants et parents de l'accueil périscolaire.
- L'activité autour du cinéma : les enfants de l'accueil périscolaire vont créer plusieurs activités tout au long de l'année scolaire sur le thème cinématographique.
- Le spectacle de fin d'année sera effectué sur le mois de juillet, fête des enfants de l'accueil périscolaire qui participeront à du chant et de la danse et jeux grandeur nature.
- Le tri sélectif : nous récupérons les bouchons et les publicités, les journaux... pour participer à la vie de l'école.

Pour plus de renseignements, le projet pédagogique reste à votre disposition à l'accueil périscolaire 02/43/93/34/21.

LA CANTINE

Préparation des repas : GARCIA Magali et FLEURIOT Delphine

Service : GLINCHE Nadège (1^{er} service à 11h45, le 2^{ème} à 12h30)

Surveillance sur le temps méridien: GUERIN Laetitia, ABRAHEIM Peggy et FRADETAL Judiana



Tarif :

Repas régulier 4€ , repas occasionnel 4,6€, repas adulte 7,55€, enfants allergiques apportant leur repas 2,8€.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

BODIN Isabelle: 22, les Haberderies – 02.43.93.97.20

BOUGOIN Valérie: 4, impasse des Violettes – 09.71.06.63.41/06.7654.45.39

CHOPLIN Séverine: 5, rue des Marcotières – 02.43.71.91.43

COURTOIS Gisèle: 2, rue des Marcotières – 02.43.71.43.40

GIRARD Claire: 2, impasse des Violettes – 02.43.71.02.78

JEAN Lucie: 1, impasse Agathe – 02.43.71.12.42

LE BOUCHER Sandrine: 10 lotissement Le Champ de la Croix – 02.43.60.00.84

MORIN-GOSNET Stéphanie: 19, impasse des Violettes – 06.74.70.75.71

PIEL Ophélie: 22 ter rue Robert Garnier – 07.71.05.01.43

PLARD Mireille: 6, rue Me Jean Aveline – 02.43.93.53.50

PRUVOST Geneviève: 2, rue du midi – 02.43.71.01.20

RICHARD Karen: La Roseraie – 07.78.39.32.39

TURPIN Fabienne: 3, rue des Bains – 02.44.32.51.81



LA HALTE GARDERIE CONNERRE

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à: Avenue de Verdun 72160 CONNERRE
Nous proposons aux familles habitant le Luart des places d'accueil occasionnel sur réservation d'un mois sur l'autre en fonction des places disponibles.

Une équipe de quatre professionnelles encadre le groupe d'enfants. (12 enfants max de 2 mois ½ à 4 ans).

Nous proposons un premier contact avec les familles par téléphone puis un rendez-vous est organisé pour l'inscription de l'enfant suivi d'une période d'adaptation afin que parents, enfants et professionnelles fassent connaissance.

La structure fournit les repas et utilise les couches lavables.

Notre projet pédagogique met en avant la motricité libre et l'accompagnement vers l'autonomie de l'enfant tout en respectant le rythme de chacun dans son développement.

Tél. : 02.43.82.53.37 @:lamaisondeslutins@leolagrange.org site:www.leolagrange.org



LE CENTRE DE LOISIRS

Le service Enfance Jeunesse est géré par la commune de Tuffé Val de la Chéronne et a été doté d'un nouveau bâtiment depuis le mois de juillet 2019 se situant Chemin de la Station à Tuffé (à proximité de l'école). Un partenariat a été signé entre 11 communes pour le financement de ce service.

Les familles doivent remplir un dossier d'inscription et une fiche sanitaire. Elles doivent fournir une photocopie du carnet de vaccination et une attestation d'assurance responsabilité civile. Ce dossier est valide sur l'année scolaire.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

Un planning d'activités est mis en place avant chaque période de vacances scolaires et en concertation avec les jeunes (10-17 ans).

Enfants : 3-12 ans

Ils sont accueillis à partir du moment où ils sont scolarisés et propres.

L'accueil de Loisirs est ouvert sur :

Toutes les périodes de vacances scolaires sauf les vacances de Noël de 7h15 à 18h30 avec une inscription à la semaine.

Le mercredi de 7h15 à 18h30 avec différentes options : soit à la journée, soit à la ½ journée matin ou après-midi avec ou sans le repas.



Ados : 10-17 ans

Pour pouvoir participer aux activités et avoir accès au Local jeunes situé au 2, passage de la Gare à Tuffé Val de Chéronne.

Adhésion à l'Espace Jeunesse pour l'année : 12,00 €

Les jeunes sont accueillis à partir de 10 ans en journée et 11 ans en soirée

Les jours et horaires d'ouverture :

Les vendredis soir de 18h30 à 20h30 pour les jeunes inscrits à l'atelier Hip Hop, les samedis de 14h00 à 18h00, les mercredis de 14h00 à 18h00.

Pendant les petites vacances scolaires et l'été suivant le programme d'activités soit à la ½ journée, soit à la journée, soit en soirée.

Pour plus de renseignement :

Service Enfance Jeunesse –

Chemin de la Station TUFFE VAL DE LA CHERONNE

02 43 93 97 60 – tuffe.service-jeunesse@orange.fr

RAMPE

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) est un service public gratuit :

- proposé par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise ;
- ouvert aux futurs parents, parents et leurs enfants, assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile.

Le RAMPE est un lieu d'informations sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire communautaire, de conseils et d'écoute sur la fonction parentale.

Le RAMPE sensibilise et accompagne les parents employeurs d'assistante maternelle ou garde à domicile et délivre une information générale en matière de droit du travail, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...).

Sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi ou sans rendez-vous les lundis après-midi ou mercredis matins, dans 2 antennes :

- Rue de la station à Tuffé-Val-de-la-Chéronne
- 20 place Saint-Julien à La Ferté-Bernard.

Des ateliers « jeux et rencontres » sont proposés aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles et/ou des parents employeurs : motricité, lecture, comptine, manipulations, peinture...

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de conseils pour les assistantes maternelles et gardes à domicile: des ateliers d'éveil sont organisés sur les 2 antennes. Afin de respecter les consignes sanitaires actuelles, il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux animations

Des ateliers itinérants sont habituellement mis en place sur plusieurs communes mais n'ont plus lieu pour l'instant, afin de respecter les différents protocoles sanitaires.

Il organise, avec un organisme habilité, des formations dans le cadre du plan de développement des compétences. Si vous êtes intéressés par une formation, n'hésitez pas à contacter les animatrices.

Le calendrier mensuel des activités du RAMPE est disponible sur le site de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise: www.huisne-sarthoise.com . Vous pouvez également suivre l'actualité du RAMPE sur la page Facebook « RAMPE de l'Huisne Sarthoise ».

Pour toute information, contacter le RAMPE au 02 43 93 07 07

Courriel : ram@huisne-sarthoise.com



PAROLES DE JEUNES

Courant septembre 2020, nous avons lancé l'idée auprès des jeunes, par le biais d'intramuros et de prospectus dans les commerces, de leur laisser la parole, pour qu'ils puissent nous faire part de leurs envies et idées...

En voici quelques exemples:

Je propose la construction d'un city stade (terrain foot, panier de basket et piste de course) afin de se retrouver et de jouer avec mes amis. Car dans la commune il n'y a pas de terrain de jeu .

Ethan 8 ans



Ce serait super d'avoir un lieu où se retrouver entre amis (comme un city stade ou avoir un local avec des jeux, babyfoot par exemple et connexion à internet) et avoir une boîte à livres à échanger.

Je pense aussi à une navette qui pourrait nous emmener du Luart vers la gare de Conneré pour aller au Lycée sur Le Mans le matin et revenir le soir.

Clémence 14 ans

J'aimerais qu'il y ait plus de journée citoyenne pour y participer et pour avoir une ville propre, car certains ne font pas vraiment attention à cela. Il faudrait avoir plus de poubelles dans les rues. Mettre plus de bancs pour se reposer quand on se promène. Organiser des journées à thèmes, des ateliers entre les jeunes et les personnes du foyer Logement (comme de la peinture, des jeux, soirée repas à thème...).

Marilys 11 ans

Retrouver le carnaval avec les tracteurs « habillés » où on pouvait monter dessus et nos parents nous suivaient...

Avoir un endroit où faire du vélo.

Anonyme

Votre Maire vous répond:

Après avoir entendu vos demandes et vos souhaits, je constate une insuffisance dans nos équipements.

Le conseil municipal y répondra, et va œuvrer au mieux pour satisfaire vos attentes.

En tant que maire, j'ai la volonté d'initier une réflexion rapidement afin pour que vous puissiez vivre une jeunesse agréable au Luart.

LE FOYER LOGEMENT

Notre Résidence d'Autonomie accueille des personnes âgées majoritairement valides et autonomes qui sont locataires de leur logement non meublé. Actuellement la Résidence est composée de 15 femmes et 7 hommes dont la moyenne d'âge est d'environ 86 ans. Nos résidents sont libres de s'absenter à tout moment de la journée ou de recevoir chez eux leur famille ou leurs amis.

Comme chaque année, Dominique, Peggy, Véronique et Chantal proposent un éventail d'activités à nos résidents pour répondre à leurs attentes et leurs besoins :

Jeux de sociétés, activités manuelles, jardinage, accordéon, échanges intergénérationnels et un repas à thème est organisé plusieurs fois dans l'année où nous convions les membres du CCAS, ainsi qu'un goûter tous les mois. Nous avons aussi construit un poulailler pour nos résidents afin de pouvoir récolter nos propres œufs.



Dans cette période de crise sanitaire (COVID) nos résidents ont été formidables, patients et très compréhensifs sur les gestes barrières malgré le manque de leur famille.

La Résidence a eu le plaisir d'accueillir Mme Françoise MASSE, Mme Eliane BURON, Mme Jeannine LEHOUX ainsi que Mme Jeanne JUIGNET.

Comme les années passées des animations ont lieu à la Résidence, telle que la Gym Douce/ Prévention des chutes, les mercredis toutes les deux semaines de 14h30 à 15h30 ainsi que le Yoga les mardis toutes les deux semaines de 17h à 18h.

Cette année le Foyer a investi dans des barres de maintien dans toutes les parties communes.

Désormais, pour s'inscrire sur la liste d'attente et effectuer les démarches en ligne, et ce, pour tout établissement médico-social, une plate-forme est en ligne : <https://viatrajectoire.sante-ra.fr>

Ce logiciel sécurisé est issu du service public et vous propose un annuaire afin d'être orienté vers les établissements adaptés à votre situation.

Rappelons que pour la sécurité de tous le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de notre résidence et qu'un registre de visite a également été mis en place à l'accueil afin de retrouver d'éventuels cas contacts.

Les résidents et le personnel de la Résidence vous présentent leurs meilleurs vœux 2020.
Dominique, Peggy, Véronique et Chantal .

LA BIBLIOTHEQUE

Bientôt 20 ans !!!!!

De gratuité

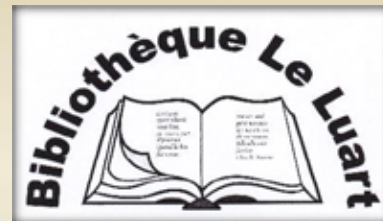
D'accueil

De services

De détente

D'échanges

De diversité



Bientôt 20 ans que l'équipe de bénévoles assure des permanences pour vous proposer ce moment culturel, à travers un choix riche et varié de livres, documentaires, romans, BD et magazines pour enfants et adultes.



Horaires

mardi	16.00 - 17.45
mercredi	10.00 - 12.00
Samedi	10.00 - 12.00
14 rue des bains	



@:bib.leluart@gmail.com

A l'horizon 2021 faisons une petite rétrospective:

Bien que 2020 ait été marquée par:

La crise sanitaire de la COVID19, qui a engendré l'annulation de notre 2eme journée citoyenne (prévue le 21 mars 2020)

La fermeture de nos locaux du 18 mars au 10 juin;

Notre bibliothèque (avec l'accord de la municipalité et de Sarthe Lecture) a maintenu le cap en reprenant nos permanences habituelles depuis le mardi 15 septembre 2020.

Pour 2021, nous espérons....

Renouveler progressivement notre partenariat avec l'Accueil Périscolaire et les Classes dans le respect des consignes sanitaires.

Réactiver le Club des Lecteurs (en espérant que le nombre d'inscrits le permette)

Mettre en place des expositions diverses d'artistes locaux de tout âge

Et surtout vous retrouver en octobre 2021 pour souffler nos 20 bougies!!

Nous ne serions pas là sans le soutien de Sarthe Lecture et de notre municipalité. Sans oublier toutes les personnes qui nous donnent des livres et bien entendu l'équipe des bénévoles : Josiane, Justice, Joëlle, Catherine, Lydie, Nicole, Odile, Marinette, Angela, Jocelyne, (une petite dédicace à Claudine et Louise qui ont souhaité cesser leur bénévolat).

A BIENTÔT de vous revoir !



Le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (S.E.S.S.A.D) ARPEP l'Envol



Installé 1, impasse R. Garnier au Luart depuis le 1er septembre 2017, poursuit son activité auprès de 36 enfants sur un large secteur.

Pour rappel le SESSAD a pour vocation de faciliter l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle (pour les plus grands), des enfants en situation de handicap cognitif, scolarisé soit en milieu ordinaire, soit en classe spécialisée. Les professionnels, au nombre de 11, aident aussi les parents de ces enfants s'ils en ont besoin, et ils sont en lien avec leurs enseignants, les services sociaux et les services de soins concernés par les enfants accompagnés.

Les salariés se déplacent vers les enfants dans leur école, à leur domicile, les accompagnent éventuellement dans divers lieux de découvertes, comme le village, la piscine, la bibliothèque...

Ils les reçoivent aussi au service. Par exemple des ateliers sont organisés régulièrement au service tout au long de l'année autour de thématiques diverses : relaxation, modelage pâte à modeler, jeux d'eau...

Les professionnels du service restent à disposition de tous pour tout renseignement ou échange.

Contact : 02 52 20 20 72 / courriel : sessad-envol@arpep-pdl.fr

LE FOYER ANAIS

65 ans de vie, de constructions, d'évolutions et toujours la même vocation : accompagner les personnes en situation de **handicap** et/ou de dépendance tout au long de leur parcours de vie.

Histoire du Foyer...

1954 : création de l'Association ANAIS par l'Abbé Houssemagne, jeune prêtre ornaïs, marqué par la situation d'abandon des personnes en situation de déficience intellectuelle.

1ère phase d'action sur l'éducation des enfants et l'insertion professionnelle.

2ème phase d'action sur le renforcement de la mission d'accompagnement. ANAIS complète ses offres dans les secteurs Habitat & Vie Sociale, Thérapeutique & Soins et Personnes âgées pour une fluidification des parcours de vie.

2007 : l'Association ANAIS est reconnue d'Utilité Publique.

2019 : ANAIS devient Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 21 octobre. Administrée par le Directoire, elle intègre dans son Conseil de Surveillance des personnes accompagnées en situation de handicap ou de dépendance. Ensemble, nous continuons à Agir pour Notre Société H



22 Rue des Vignes
72390 Le Luart
02,43,71,16,12

LES COMMERCES

02 43 71 50 36

**Ecole de conduite
LUARTAISE**
Auto - Moto - Cyclo - Remorque

6 rue des vignes
72390 Le Luart
n° agrément : E 11 072 04500



Conduite accompagnée à partir de 15 ans, permis voiture. Ouverture mercredi 16h à 19h30 et vendredi 18h à 19h30 sur rendez-vous.

**Charpente
Couverture
Zinguerie**

La Petite Guittonnière
72390 LE LUART

06 78 03 03 12
02 43 93 53 39

RGE

Joël
ROBINAULT



Charpente, couverture, aménagement des combles, ramonage, zinguerie

CHRISTOPHE GRUEZ
BOULANGERIE - 19 Place de l'Église
72390 LE LUART

LA FOURNÉE
BOULANGER

02 43 93 44 56
La Club



Lundi au samedi de 7h à 13h30 / 15h30 à 19h30. Point relais Crédit Mutuel (retrait d'argent)

Claudy's Coiffure

Coiffure Mixte
Spécialiste produits Phyto l'oréal

tél: 02 43 93 25 74

11 place de l'église



Mardi au vendredi 9h à 12h / 14h à 19h , samedi 8h à 16h

AD GARAGE EXPERT
EPINEAU Jean-Luc et Joseph

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - DÉPANNAGE

Site : www.ad-garageepineau.com
Mail : adgge1.lepineau@wanadoo.fr

Tél. : 02.43.71.29.39 / Port. : 06.69.76.90.43

ZAC RUE DES BAINS - 72390 LE LUART
17 RUE PRINCIPALE - 72440 COUDRECIEUX

Réparation, peinture automobiles, scooter et moto-culture, vente de pièces détachées, vente neuf et occasion, réparation pare-brise

SARL DANGEUL
NEUF & RÉNOVATION
MAÇONNERIE

Impasse de la quellerie
72390 LE LUART

sarl_dangeul@orange.fr
Tél. 02.43.93.97.45



Sur rendez-vous



JODEAU GÉRARD

La Huichepie 02.43.71.57.39
72390 LE LUART 07.71.15.22.06

Vente et Pose de cuisine - Salle de Bains
Pose de menuiserie - Parquet

Sur rendez-vous.



Maréchal Ferrant

Jean-Luc LEPROUX
06 87 80 28 41

Les grilleries 72390 Le Luart

Ferrage, parage chevaux, poneys, ânes.
Service à domicile.
10, rue Roland Du Luart

Théry Lebrun
Plombier Electricien



Sanitaire
Chauffage
Energies Renouvelables
Electroménager

Artisan Qualifié
Le Luart 72390
06.34.67.58.37

Dépannages-Installations

Sur rendez-vous.



Pisciculture G.CARDON

Elevage de poissons d'eau douce
ornement et repeuplement

Grégoire Cardon
le Grand Aulnay
72390 Le Luart

Tel: 02 43 71 10 86
Portable : 06 81 19 53 46
pisciculture.cardon@yahoo.fr
www.pisciculture-cardon.com

Elevage et vente de poissons: Carpe Koï,
Amour Blanc, Truite, Tanche, Carpe,
Gardon. Vendredi 8h30 à 18h, samedi
8h30 à 12h, en de-hors de ces horaires,
sur rendez-vous.

SÉBASTIEN SOUCHU
MENUISIER / PLAQUISTE

RÉNOVATIONS
INTÉRIEURES / EXTÉRIEURES

06 63 81 60 71
souchuseb72@gmail.com
1 rue du Petit St Jean
72390 Le Luart

Sur rendez-vous



Pizza Camilla

Dimanche soir sur la place de l'Eglise
Mardi à Dollon, mercredi à
Coudrecieux, jeudi à Thorigné-sur-
Doué. un distributeur à Connerré rue de
Paris (face à l'entrée de Carrefour
Market), et un à Bouloire au Cellier de
la Bute.



**IPL IMPRIMERIE
CONNERRÉ**

Impression OFFSET et NUMÉRIQUE
P.A.O - FAÇONNAGE

Affiche, Brochure, Carnet autocopiant
Carte de Correspondance, Carte de visite
Chemise, Dépliant, Enveloppe
Prospectus, Liasse, Têtes de Lettre, Etc...

Tél. 02 43 89 70 79
ipl.bruno@free.fr

En face du
restaurant
Tante
Léonie

Bruno et Nathalie (gérant du bureau de tabac du Luart de 1997 à 2009)



Alain LECOMTE
 PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE -
 ELECTRICITÉ - ENTRETIEN DÉPANNAGE

22, rue Fresnet
 72160 TUFFÉ

Portable
 06 09 79 30 72

Tél. Fixe 02 43 71 59 01

Ramonage, énergie renouvelable
 (pompe à chaleur), sur rendez-vous.



TAXIS MOULT
 & ASSOCIÉS

CONVENTIONNÉ
 SÉCURITÉ SOCIALE

Aéroport - Gare
 Transports médicaux
 assis conventionnés
 Hospitalisation, Dialyse,
 Consultations, Kiné...

LA FERTÉ-BERNARD - SCEAUX/HUISNE - LE LUART ...
02 43 93 95 22 - 06 81 48 89 84

Taxis conventionnés tous transports.
 Remboursement toutes caisses.



CARROSSERIE HATON
 RESTAURATION REPARATION FORMAGE

POUR VOTRE
 ANCIENNE...

Carrosserie HATON
 impasse des Vignes 72390 Le Luart **06.18.91.76.30**

Lundi au vendredi, 8h30 à 12h / 14h à
 17h30



Niko Paysage
 création & élagage

facebook:
 nikopaysage
 niko.paysage@gmail.com

Le Bois De La Papillonnières
 72390 Le Luart
 07.71.70.90.38

Sur rendez-vous.



TRADINOVA
 NEUF & RENOVATION

Tradition & Innovation

Antoine Lelièvre
07 85 60 65 55
 contact@tradinova.fr

Sur rendez-vous.



VENTE À LA FERME

FROMAGES - YAOURTS - LAIT

Ouvert
le mercredi
14h00-18h00
le samedi
9h00-12h00

La Ferme est située sur la route
 entre Le Luart et Sceaux

72160 SCEAUX SUR HUISNE - 06 71 58 94 83 ou 06 80 61 95 09

Présent au marché de St Maixent le
 jeudi dès 16h

Educateur canin
 Sur rendez-vous
NOGHEROTTO Fabien
 33, rue des Bains
 06.30.05.89.38
 Staff.canin@orange.fr

Alimentation générale SARL
Léguminologue « Proxi » : dépôt de gaz -
 fleurs - pain, livraison à domicile, lundi
 au samedi 8h30 à 12h30 / 15h30 à 19h15,
 dimanche 8h30 à 12h30.
CABOT Sophie 6, rue des bains
 02.43.71.75.22


ALLO GUÊPES 72
06 26 78 27 25
www.alloguepes72.com

Destruction de Nids **Chenille Processionnaire**
 Désinsectisation Eco-pièges Echenillage



Intervention rapide en Sarthe

AP Services
 Motoculture - Matériels agricoles - Quincaillerie



6 bis impasse des vignes
72390 LE LUART
Tél. : 02.52.98.00.08

6, bis impasse des Vignes
 02.52.98.00.08

ORBELLO
 GRANULATS

ORBELLO GRANULATS MAINE
 EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE
 Au lieu-dit «la Butte de BOÛER»
 communes de BOÛER et LE LUART (72)

Tél : 02 43 71 71 16
 Fax : 02 43 71 71 36

SARL **Mellier Carrelages**


VENTE & POSE
 salle d'exposition
 Z.A. route de Courgenard
 72320 LAMNAY

Tél. 02 43 71 80 34 - Port. 06 06 78 00 54

 Facebook
www.carrelage-mellier.com E-mail : contact@mellier-carrelages.com

Showroom: lundi au vendredi 9h à 12h /
 14h à 18h.


ESNAULT
 AUTOMOBILES

WWW.ESNAULT-AUTOMOBILES.COM

ACHAT / VENTE / REPRISE
 NEUF & OCCASION
Tél. : 06 58 66 18 76

ESNAULT Etienne
 17, rue ter rue des Vignes
 06.58.66.18.76
etienne@esnault-automobiles.fr


Maisons Lelievre

VOTRE CONSTRUCTEUR DE MAISONS

21, rue des Mardelles 72390 LELUART

02 43 93 45 19
www.maisons-lelievre.fr


 Maisons traditionnelles
 Maisons contemporaines

8h30 à 12h / 13h à 18h
 21, rue des Mardelles 02.43.93.45.19
accueil@maisons-lelievre.fr

Coiffeuse à domicile
 Lundi au samedi sur rendez-vous
 RAVAUD Katell

Pédicure
 Permanence au Foyer Logement, 1^{er}
 mercredi de chaque mois sans rendez-
 vous. Se déplace à domicile
 PALARD Jennifer 8, rue Florant La Fert-
 Bernard 07.88.22.00.65

POINT DE VENTE POUR AMENAGEMENT EXTERIEUR

PIERRE A FEUILLE
matériaux et végétaux

Avec ou sans rendez-vous.



LES

BOIS

LUARTAIS

Sclerie - Fabrication de palettes sur mesure
Tél. : 02 43 93 44 16 ou 06 73 90 40 01
Mail : les-bois-luartais@orange.fr

Sur rendez-vous.

Bureau de tabac, relais poste

lundi au vendredi 7h à 13h30 / 15h à 19h,
mercredi 7h à 13h, samedi 7h30 à 13h /
15h30 à 19h, dimanche 8h à 12h30.

Cadeaux, loto, relais poste,
développement photos numériques et
d'identité.

PINCONNET Pascale 1, rue des bains

02.43.93.44.75

Café- restaurant La Croix Blanche

Lundi au vendredi midi. Week-end sur
réservation. Mercredi midi plat à
emporter, vendredi soir pizza.

RENARD Thierry 16, place de l'Eglise

02.43.93.44.07

Infirmières / soins à domicile

Permanence au 6, rue Roland Du Luart
Lundi au vendredi 8h30 à 9h, samedi sur
rendez-vous 8h30 à 9h

Cabinet 7/7 à Vibraye (transfert d'appels)

MERCIER-GARNIER Julie, CHERON

Sandrine, CERVEAU RITOUET Lucie

02.43.93.61.67

Concept' rénovation

Nettoyage et hydrofuge toiture, isolation
combles, ravalement de façade, terrasse
et petite maçonnerie

FLOCH Tristan 4, ter rue du midi

06.50.92.85.51 / 09.81.39.29.80

conceptrenovation72@gmail.com

Mousse synthétique

Découpe mousse sur les marchés: Ferté-
Bernard (lundi), Le Mans-Pontlieue
(dimanche) Zone d'activité
communautaire rue des Bains
ALEXANDRE Alain 06.22.78.73.49

Notaire

Maître MULOT-VERGNE Annabelle
18, rue des bains 02.43.93.44.79

Au P'tit Cabanon Franco-Canadien

Vente directe sur les marchés (Ferté-
Bernard, Ecommoy, Connerré, Brou, Le
Mans, Vibraye, Nogent-Le-Rotrou, St-
Mars-La-Brière) ou vente à domicile
(9h-12h / 14h-18h)

épicerie fine, sirop d'érable, bison,
bières québécoises, saucissons
d'Auvergne, spiritueux, Vodka à l'érable,
Whisky, Caribou...

LAZZARET Hervé 13, rue de Bellevue

06.50.17.31.96



L'AMICALE DE L'ÉCOLE

Composition du bureau :

Président : Alain GUITON
Vice-présidente : Nadège GLINCHE
Secrétaire : Marinette LECUREUIL
Secrétaire adjointe : Céline SENECHAL
Trésorière : Nicole HERAULT
Trésorière adjointe : Marion BENCI

Professeurs membres : Jennifer DULOMPONT
Directrice, Aurélie BEQUIN professeur.

Membres : Christelle CRUCHET, Caroline DELORME, Céline GUIBERT, Grégoire et Astrid CARDON, Odile FORMEAUX, Aurélie LARDON, Céline MELLIER, Didier GOSNET, Emilie FRANCHET, Laëtitia CHEVALIER, Isabelle et Christophe AUBERT, Stéphanie MORIN, Nicolas PEIGNE, Claire LEGROS, Sarah LEPINE.

Au cours de l'année 2020, par suite de la crise sanitaire, une partie de nos manifestations ont été annulées (chorale, concours de pêche, loto, kermesse). Pour le repas fixé au 30 octobre 2020, des plats à emporter ont été proposés.

Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure pour programmer ces activités qui ne pourront être faites que si les conditions sanitaires le permettent.

Pour les enfants partant en 6^{ème}, le voyage n'ayant pas pu être effectué, l'amicale a remis un chèque cadeau de 30€ afin que chaque élève achète ce qui lui fait plaisir (livre, DVD ...) au centre culturel Leclerc de la Ferté-Bernard.

Les bennes à papiers ne seront pas reconduites en 2021 compte tenu de la diminution très importante du prix du papier. La PAPREC n'assure plus ce service pour l'instant et a promis de revenir vers nous lorsque les prix seront meilleurs.

Pour les dates des différentes manifestations, elles seront communiquées aux parents par mail, par la presse, par les affiches ainsi que sur le service « intra-muros » et le site internet de notre commune. Nous espérons que les parents pourront s'investir, suivant leur possibilités, à ces activités, car faute de bénévoles, nous serons dans l'obligation d'annuler celles-ci. C'est pourquoi, tout autre parent désirant participer à ces activités est le bienvenu, n'hésitez pas !

L'association remercie tout les parents d'élèves, les membres, les commerçants du Luart, les bénévoles, les professeurs et autres personnes qui ont fait des dons pour la kermesse.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le président Alain GUITON

ALSA

Bonjour à tous,

Suite à un vote du bureau, nous avons décidé de quitter Familles Rurales pour renommer notre association « ALSA » (Association Loisirs Sorties Activités)

Composition du bureau :

Présidente : LAUNAY Valérie

Secrétaire : MELLIER Céline

Trésorière : DROU Nicole

Membres : GLINCHE Nadège, PFEUFFER Sophie, LAUNAY Guillaume

Suite aux doutes concernant la reprise des activités sportives face à la crise sanitaire, nous avons décidé de ne pas les poursuivre. Nous espérons les reprendre dès la future rentrée scolaire. Nous avons gardé malgré tout, les vide dressing , bourse aux jouets, vente de plats à emporter qui apportent de plus en plus de monde (sous réserve d'annulation).

Pour qu'une association et la commune vivent, il nous faudrait plus de bénévoles pour apporter d'autres idées mais aussi nous permettre d'évoluer dans le choix de nos activités.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

06.33.69.92.00 ou alsa.leluart@gmail.com

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2021.



LA JLD



Quelques nouvelles de la JLD...

C'est une jeune association Luartaise qui est composée de quelques amis du secteur, dont sa particularité est la course de voitures à pédales.

En 2020, notre association est malheureusement restée au garage. Toutes les manifestations prévues ont été annulées. Mais cette année blanche a permis à nos talentueux mécanos de métamorphoser notre bolide pour qu'il puisse survoler les prochaines courses. Nos pilotes ont également profité de cette trêve pour se muscler et améliorer leurs performances physiques. Nous avons hâte de vous dévoiler notre future voiture à pédales à Vibraye au mois de Juin et au Luart le dimanche 4 juillet 2021.

Alors, si vous avez envie de rire de nouveau, venez nous encourager lors de nos nouvelles sorties. Promis, le spectacle sera au rendez-vous!!

Voici la composition du bureau:

Président: Ludovic DANGEUL

Vice-président: Cédric LECOSSIER

Secrétaire: Olivier BOIRON

Secrétaire adjoint: Olivier DANGEUL

Trésorier: Denis DANGEUL

Trésorier adjoint: Laurent DANGEUL

Membres: Dominique GOSNET, Anthony DANGEUL, Thomas DANGEUL.



USL TENNIS



L'année 2020 a commencé avec une soirée dansante bien agréable, notre « Soirée Choucroute », nous avons prévu de la refaire le 13 février 2021, ce qui nous aidera à financer nos projets. Certains jouent au tennis pour s'amuser, d'autres aiment participer aux compétitions, mais même dans ce cas il y a une grande convivialité ; des goutés et des boissons sont souvent partagés avant et après les matchs.

Nous avons deux équipes engagées en championnat cet hiver, une en Senior et une en Senior +45. Les cours ont repris en septembre (avec les bons gestes d'hygiène) le samedi matin avec Yannick Normand (AMT) et nous sommes heureux de voir des nouveaux enfants nous rejoindre.

Nous avons dit au revoir à notre entraîneur, Arnaud Alexandre, qui a pris sa retraite, et nous avons accueilli Jérémy Rakotoharimé(DE) qui assure les cours du lundi soir. Pour tous ceux qui veulent tenter le tennis, on offre deux séances d'essai gratuit.

Nous avons quelques projets en cours. La belle fresque avec les personnages de La Galaxie Tennis a besoin d'être rafraîchie à cause de l'humidité. Aussi, nous cherchons activement à renouveler les surfaces des deux courts extérieurs. Un spécialiste de Caen nous a rendu visite en septembre pour nous proposer des conseils et des suggestions. En plus, on espère de faire la fête au printemps pour les quarante ans de notre club.

Je profite de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui ont aidé et soutenu le club de tennis : les membres et leurs familles qui ont aidé à la soirée choucroute et ont également apporté un soutien de différentes manières tout au long de l'année. Merci aussi à l'USL, c'est formidable de faire partie d'une telle association solidaire qui rassemble tous les clubs du village. Merci à Alain Guitton ainsi qu'à la Mairie pour les conseils et le soutien donnés. Merci également aux entreprises locales qui nous ont apporté leur soutien ; Proxi, La Boulangerie Gruez, Claudy's Coiffure, Le Bureau de Tabac, Dangeul Maçonnerie, et aussi le Canton de La Ferté Bernard.

Composition du bureau:

Présidente: PEARMAN Angela

Vice-président: MANSART Nadine

Trésorier: GUITIERE Eric

Trésorier adjoint: BERSON Patrick

Secrétaire: NORMAND Yannick

Tous les adhérents et membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.



Angela Pearman
Présidente

LE TIR A L'ARC

Sport convivial et intergénérationnel, le tir à l'arc est un des rares sports qui regroupe sur un même pas de tir les enfants (dès l'âge de 8 ans) et les adultes de tout âge ... nous adaptons le matériel à la morphologie du tireur. Selon ce que vous recherchez, vous pourrez pratiquer le Tir à l'Arc pour le plaisir ou en tant que sport de compétition.

Vous souhaitez découvrir le tir à l'arc, vous initier, découvrir le club et ses activités, rien de plus simple ! Vous pouvez nous contacter par téléphone ou encore venir nous rencontrer lors de nos entraînements..

Voici nos horaires :

Le mercredi 9h30 à 11 h (tirs avec les archers en sport adapté)

Le jeudi 17h à 19h et 20h30 à 22h (sous réserve. Réservé aux adultes)

Le vendredi 17h à 19h

Le samedi 14h30 à 17h

Pour nous contacter : Mme Orieux Anne-Marie (Présidente)

Tel : 02. 43. 71. 19. 25 / 06. 77. 81. 56. 49 @:annemarieaa@gmail.fr



Composition du bureau:

Présidente : Mme Orieux Anne-Marie

Vice président : M Barry Patrick

Secrétaire : M Ouvray Xavier

Vice secrétaire : Mme Guérin Laëticia

Trésorière : M Renaud Cyril

Vice trésorier : Mme Etienne Muriel

Un grand Merci aux bénévoles, à nos adhérents qui œuvrent toute l'année au sein du club ainsi qu'à la municipalité pour l'entretien de notre pas de tir extérieur....

Le Bureau et l'ensemble des archers vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux.



GÉNÉRATION MOUVEMENT

Bonjour 2021

Voilà 2020 s'en va, une triste année avec peu d'événements suite à la pandémie de covid qui nous a fait supprimer pratiquement toutes les activités de l'année. Nous avons gardé la Danse Country qui se déroule le mercredi soir à partir de 19 h 00. Les voyages prévus en 2020 ont tous été reportés sur 2021.

Avant le confinement, l'équipe des marcheurs nous a organisé de très belles marches et les manifestations réalisées ont été un succès (concours de belote interne, bal country).

Sur 2021, les manifestations prévues en 2020 seront reprogrammées avec l'espoir de pouvoir les réaliser sans soucis. Générations Mouvement remercie toute l'équipe pour son implication, tous les commerçants, la mairie et autres personnes pour leur aide et gestes de sympathie vis-à-vis du club du Luart – Bouër.



Présidente d'honneur: ROUAULT Jacqueline

Président : Raymond GUY

Vice- président : André DAVID

Trésorière : Solange RICHARD

Trésorière adjointe : France DAVID

Secrétaire : Marie Françoise GUY

Secrétaire adjointe : Annick DAVID

Membres : Régis et Claudie CRUCHET, Monique LIGOREAU, Yves et Annie LINAIS, Raymond LINAIS, Philippe CAILLEAU

Au revoir 2020 et bienvenue à 2021 en vous souhaitant de passer une excellente année pleine de joie, bonheur et santé.

USL FOOTBALL

Une saison délicate pour le club et ses équipes sur le plan moral, comme pour beaucoup d'équipes l'arrêt des championnats en cours de saison dernière n'a été bénéfique pour aucun d'entre nous, ce qui aurait pu nous défavoriser sur la reprise des compétitions et sur l'accueil de nos jeunes pousses. Mais à force de travail et de détermination dans l'accompagnement de la reprise, en ayant des protocoles bien définis et une équipe sur le terrain qui se doit d'être soulevée, la reprise s'est effectuée avec brio sous une organisation en adéquation à la situation que traverse notre pays impactant toutes les disciplines d'ailleurs. Un travail effectué par Alain Guiton et ses équipes le mercredi aux entraînements ainsi que le samedi lors des rencontres, sous la houlette depuis 2 ans de Allan et Mickael BOUGOIN, nous permettent de pérenniser l'école de Football et d'accroître nos effectifs depuis 3 saisons. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles voulant s'investir se former à travers des formations financées par le club et proposées par la F.F.F

Les responsables de chaque niveau d'âge sont les suivants :

U7 Mickael BOUGOIN U9 -U11 Allan BOUGOIN U13 Julien MARCHAND U15 Mickael LECOINTRE (correspondant) U18 Emmanuel RICHARD

Suivant les effectifs du club, cette année certaines équipes peuvent jouer en Entente avec Dollon, St-Mars-La-Brière ou St Corneille. Suite au retrait de Luc CORBIN, Jean Luc EPINEAU viendra apporter sa science footballistique en accompagnant Mickael LECOINTRE dans son rôle d'entraîneur général (un duo qui marchera). Nous leurs souhaitons une nouvelle année riche en bons résultats.

Pour la saison 2020/21, l'équipe A évoluera en 3ème division départementale et l'équipe B en entente avec DOLLON OS et THORIGNE AS évoluera en 4ème division départementale. L'équipe vétérans continue une année supplémentaire regroupant comme la saison dernière une bonne vingtaine de joueurs, toujours sous la houlette des trois responsables des 3 clubs formant l'équipe, Jean Luc EPINEAU (U.S Luartaise), Julien MARCHAND (A.S Thorigne) et Laurent DANGEUL (O.S Dollon) ont conforté leur groupe dans l'objectif de venir se retrouver le dimanche matin sur la pelouse Luartaise et évoluer sous les mêmes maillots.

Sous l'impulsion d' Antoine LELIEVRE et Etienne ESNAULT, jeunes issus du vivier Luartais, nous avons le plaisir cette année de lancer une nouvelle équipe de foot à 7 qui n'avait pas vue le jour depuis la saison 2013/14.

www.uslfoot.footeo.com - Page facebook :
US Luartaise FOOT Seniors Ou US
Luartaise

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS :

Seniors et Vétérans : Les mercredis 19h30 et Vendredi 19h00 Responsable : Mickael LECOINTRE / Jean Luc EPINEAU - Ecole de Football (Entraînement en salle si intempéries l'hiver) Responsable Mickael ,Allan BOUGOIN, Alain GUITON, et Sylvain DODIN. U7/U9 Le mercredi de 14h à 16h - U10/U11 Le mercredi de 16h à 17h30 - U12/U13 U14/U15 Le mercredi de 16h à 17h30 à Dollon - U16/U17/U18 Avec les séances seniors du club ou de l'entente (le Mercredi et Vendredi).

Le club peut toujours compter sur son Arbitre officiel Mr David MITTON à l'USL depuis la saison 2012/2013. Il officie en ligue ou 1ère division de district et nous tenons à le remercier pour sa fidélité et son attachement à notre association. Il crée des émules car nous avons depuis la saison dernière un deuxième jeune arbitre en formation dont nous suivons l'évolution au fur et à mesure de ses sorties. Bon courage et bonne saison à eux qui travaillent dans l'ombre mais œuvrent à leurs manières au bon déroulement des championnats.

Je tiens également à remercier aux noms de l'ensemble du bureau Mme Marie Thérèse LEROUX, Mr Alain CRUCHET et leurs équipes respectives pour leurs dévouements aux associations sportives, pour le soutien financier et matériel apporté par les employés municipaux de la commune.

Un grand merci également sur cette année difficile aux commerçants et artisans pour leurs soutiens sans faille. Cette générosité est confirmée par la population locale (sous la forme de dons)qui accueille toujours nos équipes avec bienveillance lors de la tournée annuelle des calendriers, et à la participation des différentes manifestations organisées par le club. Cela nous permet de faire face aux nombreuses dépenses.

Notre ambition demeure de favoriser la pratique du football, pour les petits et les grands, dans un contexte sain, dans un milieu rural, avec le souci permanent de l'animation de la vie sociale de notre commune à travers nos différentes manifestations tout au long de la saison.

L'ensemble des dirigeants(es), joueurs, supporters vous souhaitent le meilleur pour cette année et saison 2020/2021, que la santé et la réussite dans vos activités vous accompagnent longtemps.



Le Président Mickael LECOINTRE

ORGANISATIONS AGRICOLES DE LA COMMUNE

La CUMA des CINQ CHARMES regroupe une centaine d'adhérents et met à leur disposition différents matériels: transport, récolte, épandage, travaux du sol, manutention et entretien des haies.

Le conseil d'administration:

Président: RAVAUD Pascal

Vice-président: LETOURNEAU Yvan et PASQUIER Franck

Trésorier: GUITON Fabien

Secrétaire: CANY Denis

Membres conseil d'administration: CIRON Eric, COCHARD Régis, DUPONT Jean-Marc, GAINIER Pascal, GUERINEAU Dominique, LEMARIER Etienne, THOMELIN François, VADE Michael, VERON Mickael.

Déléguée mutualité sociale agricole Le Luart-Bouër-Sceaux sur Huisne: CIRON Nathalie

F.D.S.E.A. Syndicat local: GUITON Fabien



L'ENSEMBLE PAROISSIAL

LA VIE DE LA PAROISSE



« Malgré tout, je ne perds pas confiance »

Cette phrase est le titre d'un texte biblique proposé aux familles pour la cérémonie des sépultures. Et ce texte est souvent choisi. Ces familles se tournent vers l'avenir, et bien souvent nous entendons des témoignages sur des personnes qui, au cœur de la maladie, choisissent d'espérer pour continuer à vivre. Les obstacles ne les empêchent pas d'avancer.

De même, la situation actuelle nous oblige à modifier nos façons de vivre personnellement et aussi dans la vie paroissiale. Cependant, nous choisissons d'espérer et de faire des petits projets.

En particulier, dans la suite des orientations proposées par l'évêque, les chrétiens de la paroisse et de la commune vont chercher à être présence ouverte et accueillante au cœur de la vie, pour contribuer à la construction d'un « vivre ensemble » épanouissant pour chacun et ceci est une tâche, une mission toujours bien présente.

Bien sûr, des questions pratiques sont dans nos têtes et, après Noël vécu « autrement », le défi pour la paroisse est de garder les liens et la solidarité envers les personnes isolées et/ou inquiètes ; et aussi de permettre au maximum de personnes de trouver des éléments pour bâtir leur réflexion face aux événements.

Dans le calendrier, il y avait toujours la messe le jour de Pâques dans l'église du Luart, mais maintenant que je suis seul, il me paraît difficile de maintenir cette tradition. Il nous faut voir comment l'adapter. Nous allons y réfléchir.

Je vous souhaite de vivre cette année 2021 et ses incertitudes avec espérance et solidarité.

Abbé François Bailly

Pour les jours et horaires, des bulletins d'information paroissiaux sont à votre disposition en Mairie ou chez les commerçants.

Depuis le 1er septembre 1990, la paroisse de CONNERRÉ regroupe les communes de BEILLÉ, DUNEAU, CONNERRÉ, THORIGNÉ-SUR-DUÉ et LE LUART, une seule paroisse à cinq clochers.

Presbytère de CONNERRÉ 02.43.89.00.43



ELA

Comme toutes les associations de notre commune, ELA a été "mise à l'arrêt" temporairement, du fait de la pandémie due à la COVID-19. Ainsi, notre traditionnelle randonnée pédestre, suivi du barbecue, organisés par l'Association Générations Mouvement, n'a pu se tenir comme prévu en septembre dernier. C'est avec regrets que cette manifestation a été annulée. Au-delà des fonds récoltés au profit d'ELA, s'est toujours un moment apprécié de tous et un très bel élan de solidarité.

Malheureusement, encore chaque semaine, en France, 3 à 6 enfants naissent atteints de ces maladies. Et l'Association doit faire face à une situation sans précédent puisque peu de manifestations ont pu être réalisées. Cela représente une perte importante de recettes pour répondre aux missions d'ELA qui sont, entre autres, les financements de programmes de recherche. Depuis sa création en 1992, ce sont 471 programmes qui ont pu être financés pour un montant de 40.6 millions d'euros.

Désormais, il existe un réseau international de chercheurs, de spécialistes, mais aussi d'associations ELA représentées dans de nombreux pays pour soutenir les familles. L'espoir de trouver un traitement grandit.... mais il reste encore du chemin à parcourir.

Un grand MERCI aux généreux donateurs, sans qui la recherche et le soutien aux familles seraient limités.

Espérons que l'année 2021 soit plus sereine pour tous et que nous retrouvions le plaisir de randonner en septembre prochain aux côtés de Lilian.

En attendant, prenez soin de vous.

Caroline et Laurent BARBIER

Lilian, laurette et Célian

Membres d'ELA, délégués Sarthe

www.ela-asso.com

USL - COMITÉ DIRECTEUR

Président: GUITON Alain (football)

Secrétaire adjointe: ORIEUX Amandine (tir à l'arc)

Trésorier: RENAULT Cyril (tir à l'arc)

Trésorière adjointe: ORIEUX Anne-Marie (tir à l'arc)

Membres: CHAUMIER Sylvain (tennis de table)

BOUGOIN Mickael (football)

PEARMANN Angela, MANSART Nadine, GUITIERE Eric et NORMAND Yannick (tennis)

GAIGNIER Emmanuel, ELYSE Christophe, RICHARD Gérard et PEIGNE Nicolas (football)

Suite au COVID , les fêtes Pascales, loto, vide grenier, course cycliste, journée omnisport ainsi que l'Assemblée générale suivie de son élection ont été annulées. En espérant que l'année 2021 sera avec des consignes moins contraignantes pour nous tous et de manière que les charges des associations, comme toutes entreprises, soient équilibrées avec les recettes pour animer notre village.

Les membres du comité directeur et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux et une parfaite santé pour la nouvelle année et que chacun continue de s'épanouir dans ses activités sportives et avoir les finances nécessaires dans ses associations pour espérer réussir en 2021.

Le président
Alain Guiton



Les enjeux du nouveau mandat communautaire

Le nouveau Bureau du Conseil communautaire poursuivra un projet volontariste mais réaliste pour le territoire de l'Huisne Sarthoise autour de deux ambitions fortes. La situation sanitaire et ses répercussions sur le monde économique imposent plus encore d'être en soutien des entreprises du bassin en favorisant le maintien, voire le développement, de leurs activités, d'autant que l'Huisne Sarthoise appartient au 4^e territoire d'industrie au plan national. L'amélioration de la qualité de vie des habitants restera également une priorité. Elle passera par la mise en œuvre de politiques pour un aménagement équilibré, une meilleure solidarité, un renforcement des équipements et infrastructures - comme le centre aquatique -, un soutien à l'agriculture et à la ruralité mais aussi au tourisme et à la culture... Tout en maintenant l'équilibre budgétaire ainsi qu'une fiscalité modérée afin de soutenir l'investissement.



Composition du Bureau du Conseil communautaire

- Président de la Communauté de communes : Didier Reveau (en charge de la commission économie)
- 1^{er} Vice-président à l'Aménagement du territoire : Thierry Renvoizé
- 2^{ème} Vice-présidente à la Solidarité, à la Jeunesse et aux Sports : Patricia Edet
- 3^{ème} Vice-président aux Équipements, aux Logements et à la Mobilité : Dominique Edon
- 4^{ème} Vice-président à l'Agriculture et à la Ruralité : Jean Dumur
- 5^{ème} Vice-président à l'Environnement : Michel Odeau
- 6^{ème} Vice-présidente au Tourisme, à la Culture et à la Communication : Michèle Legesne
- 7^{ème} Vice-président à la Mutualisation : Alain Cruchet
- 8^{ème} Vice-président aux Travaux : Eric Papillon
- 9^{ème} Vice-président aux Finances : Jannick Niel
- Conseiller délégué à la Culture : Raymond Bellencontre
- Conseiller délégué à l'Environnement : Eric Descombes
- Conseiller délégué à la Promotion : Willy Pauvert
- Conseiller délégué à l'Economie : Didier Torché
- Conseiller délégué à la Ruralité : Régis Bourneuf

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) régit la constructibilité des terrains. Les règles qui s'appliquent à vos projets de travaux sont contenues dans le PLUI, tout particulièrement dans le « zonage » et le règlement écrit.

Le PLUI devrait entrer en vigueur début 2021 suite à l'approbation du Conseil communautaire fin 2020. Une partie des avis recueillis durant l'enquête publique et auprès des personnes publiques associées a pu auparavant être prise en compte.

Les futures règles ont pour objet de faciliter les projets, notamment sur l'implantation des constructions et leur aspect extérieur.

Si le cadre législatif impose de réduire les zones constructibles, les habitations situées hors zones constructibles pourront faire l'objet d'extensions et d'annexes.

Pour en savoir plus : <https://www.huisne-sarthoise.com/elaboration-du-plui/>

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la région de DOLLON a été constitué en 1962 ; il est chargé d'une compétence unique l'adduction d'eau potable. Sous le terme « Adduction », il faut entendre la production, le stockage et la distribution de l'eau potable en tout point des 14 communes adhérentes.

Cette compétence est bien communale. Ce sont les conseils municipaux de chaque commune qui désignent les membres siégeant au comité syndical (prorata par rapport à la population). La loi « notre » a modifié cet état de fait ; le 1^{er} janvier 2026 au plus tard, les conseils communautaires prendront le relais des conseils municipaux pour élire leurs représentants au SAEP de la Région de DOLLON.

Durant les douze dernières années, notre collectivité a fusionné à cinq reprises. Aujourd'hui, quatorze communes composent le syndicat et trente membres siègent au sein de l'organe délibérant. Au 1^{er} janvier 2021, une nouvelle fusion sera opérée ; effectivement, les communes de CONFLANS SUR ANILLE, BERFAY, RAHAY et VALENNES rejoindront notre entité. Le comité syndical sera donc à nouveau reconstitué sur 2021 et comptera 18 communes (14000 habitants).

Chaque année, le SAEP de la Région de DOLLON engage un ou plusieurs programmes de travaux. Sur 2020, deux bons de commande ont été signés. Dans un premier temps, des chantiers structurants ont été lancés tels que la réfection de la station Vallée Feu Pierre et du réservoir de la Jatrie à SEMUR EN VALLON. Sur cette même commune, le forage de la « Petite Chevalerie » (appartenant précédemment à la marque Cristaline) a été équipé. Depuis le mois d'août, ce nouveau point de production fonctionne (montant 1 000 000 €). La seconde phase de travaux concerne des renouvellements de canalisations et de branchements ; deux secteurs sont concernés : de la route de Prévelles au plateau du Louvre à TUFFE et la rue du Midi sur la commune du LUART (montant : 280 000 €).

Lors du débat d'orientation budgétaire 2021, force est de constater un nombre important de projets communaux tels que des enfouissements de réseaux électriques, des améliorations de réseaux assainissement, de la voirie, etc...Le SAEP de DOLLON, si la modification ou le renouvellement l'impose, s'alignera dans le temps aux projets communaux.



Création du site de Production de La Petite Chevalerie à SEMUR En Vallon

Le Président du Syndicat A.E.P
Denis SCHOEFS

SAEP
53 rue de la Gare – 72390 DOLLON
02.43.93.42.48



Réfection du réservoir de La Jatrie - Commune de SEMUR En Vallon

Améliorons le tri

Papiers



Conteneur bleu :

Pour déposer uniquement les papiers de lecture et d'écriture

- ❌ Les emballages alimentaires en papier, les sachets en papier et les essuie-tout ne sont pas des papiers de lecture et d'écriture, ils vont dans le bac des ordures ménagères.
- ❌ Les papiers spéciaux : papier peint, carbone, cadeau, calque, radiographies, photos, ticket de jeux à gratter... ne sont pas recyclables. Ils doivent être déposés, selon leur nature, soit en déchèterie soit dans le bac des ordures ménagères.
- ❌ Le papier de lecture souillé ou mouillé n'est pas recyclable, il salit l'ensemble du gisement.
- ❌ Le carton n'est pas du papier de lecture et d'écriture. Il est recyclé seulement s'il est déposé en déchèterie.

Verre



Conteneur vert :

Pour déposer uniquement le verre d'emballage

- ❌ La vaisselle, les pots en terre, les vases ne sont pas recyclables dans le conteneur vert. Ce ne sont pas des emballages en verre. Il faut les déposer en déchèterie car ils sont composés de matériaux différents qui nuisent au bon recyclage du verre des bouteilles, pots et bocaux.
- ❌ Les bouchons et couvercles sur les bouteilles et bocaux gênent le recyclage du verre. Il faut les retirer. Les bouchons en liège vont dans la poubelle normale et les couvercles métalliques et plastiques dans les sacs jaunes.
- ❌ Les bouteilles, pots et bocaux pleins ou mal vidés de leur contenu souillent le verre présent dans le conteneur.

Textiles



Bornes textiles :

Pour déposer le linge de maison et la maroquinerie



Collecte de textiles usagés pour le recyclage

Les bonnes pratiques :

- ❌ Pas d'articles humides ou simplement mouillés ou souillés
- ✓ Attacher les chaussures par paires
- ✓ Privilégier les sacs de 30L (pas plus volumineux)
- ✓ Bien fermer les sacs
- ✓ Les articles peuvent être usés, troués cependant ils doivent être propres et secs !

Sac jaune :

UNIQUEMENT pour les EMBALLAGES (non toxiques)



En vrac, vidés et non emboîtés !

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- plastiques
- métalliques
- briques & cartonnettes



Un doute, une question ? www.syvalorm.fr



 Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Le tri dans votre commune

- Collecte de piles usagées: à l'entrée du tabac-presse
- Collecte de cartouches d'impression vides et de téléphones mobiles: en Mairie
- Collecte de bouchons en plastiques: au Foyer Anaïs et au Foyer logement

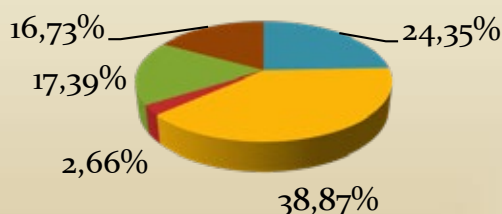
BUDGET PRIMITIF 2020

Section de fonctionnement (en milliers d'euros)

Fonctionnement dépenses

- Charges à caractère général (260 473)
- Charges du personnel (415 800)
- Charges financières (28 416)
- Virement à la section d'inv.(185 981)
- Autres (178 927)

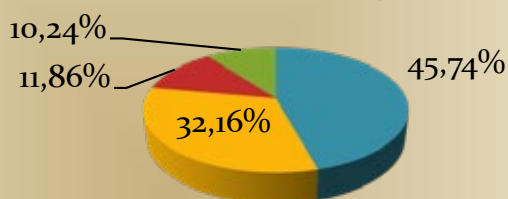
Total: 1 069 597€



Fonctionnement recettes

- Impôts et taxes (489 199)
- Dotations et subventions (343 981)
- Excédent antérieur reporté (126 877)
- Autres (109 540)

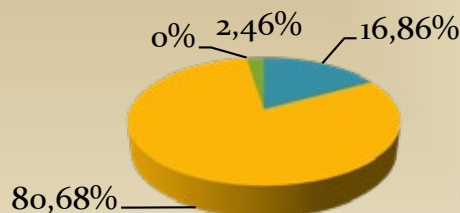
Total: 1 069 597€



Investissement dépenses

- Remboursement d'emprunts (68 431)
- Equipement (327 572)
- Résultat reporté (0)
- Autres (10 000)

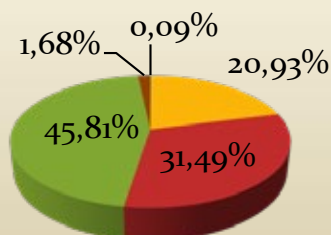
Total: 406 003€



Investissement recettes

- Emprunts, cautions (350)
- Subventions (85 000)
- Dotations (127 837)
- Virement à la section de fonct. (185 981)
- Autres (6835)

Total: 406 003€



LA RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	2020			2019		
	Bases d'imposition notifiées par l'Administration	Taux de la commune	Produit (1)	Taux moyen départemental	Taux moyen national	Taux de la commune
Taxe d'habitation	Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les locaux à compter de 2020, la compensation du produit prévisionnel est de 234 946 €					
Foncier bâti	974.400	15,29 %	148.896	23,98 %	21,19 %	15,29 %
Foncier non-bâti	67.600	24,11 %	16.298	38,90 %	49,72 %	24,11 %
Cotisation foncière des entreprises	Désormais, cet impôt est prélevé par la Communauté de Communes et reversé mensuellement à la Commune					

(1) soit 165.284 € de contributions directes payées par le contribuable du LUART

BILAN CANTINE 2019

RECETTES		DÉPENSES	
Repas	52726.62	Vivres	32.315.23
Subventions	2600.00	Entretien, Gestion & divers	8526.62
Dons	0	Salaires + charges	58387.98
Sous-totaux 1	55326.62		99229.83
		Surveillance Cantine	14248.58
Subvention (Fds Concours CCPHS)	576	Entretien Bâtiments + Achat Matériels	6887.83
TOTAUX	55902.62		120366.24
RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 64.463,62 €			

BILAN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019

DÉPENSES		RECETTES	
Accueil périscolaire	52.785,11	Participation des familles	16.979,36
Centre de Loisirs Petites vacances	0	Participation des familles	0
Centre de loisirs Petites vacances et Été Tuffé Val de la Chéronne	2.607,36	Subvention Caisse Allocat. Familiales	6094,66
		Remboursement CPAM	12,93
TOTAUX	55392.47		23.086,95
RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 32.305.52 €			

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2020

C.C.A.S	2 140€
U.S.L. Football	1 520€
Club tennis	1 425€
Club tennis de table	200€
Comité Directeur USL Le Luart	576€
Section Tir à l'arc Le Luart	504€
Amicale de l'école du Luart	190€
Génération mouvement Le Luart-Bouër	143€
Association Familles Rurales (fonctionnement)	190€
Association Sport Adapté Le Luart	143€
Association Maires de France + Maires et Adjoints Sarthe	429,50€
Ecole privée Ste Anne Connerré	200€
C.E.S Connerré (coopérative)	280€
Collège Notre-Dame La Ferté-Bernard	45€
Foyer Socio-éducatif Collège Georges Desnos	30€
MLDL Lycée Robert Garnier	100€
MFR Nogent-Le-Bernard	15€

MFR Bernay-en-Champagne	45€
MFR Verneuil-le-Chétif	15€
BTP CFA	45€
CCI Le Mans Sarthe	75€
Comice Agricole Cantonal	300€
Centre Cantonal Jeunes Agriculteurs	80€
Association aide à domicile Secteur Vibraye	30€
Prévention routière	50€
Comité National d'Action Social	3 321,34€
Réseau Aide Spécialisé	304,20€
Fondation du Patrimoine	120€
SARTH'72	150€
Ecole primaire Courtille CLIS St Calais	110€
Campus Métiers et Artisanat	15€
Accueil de loisirs Tuffé Val de Chéronne	2 607,36€
Participation halte garderie Connerré (prévisions)	500€
C.C.A.S. Tuffé (banque alimentaire campagne 2018-2019 et 2019-2020)	1 686,01€
Communes sinistrées des Alpes Maritimes	50€

TOTAL 17 574,41€

RÉALISATIONS 2020

Atelier municipal

Perçuse visseuse 227,36 €

Remplacement du siège de la Tondeuse Kubota 326,70 €

Mairie

Disque dur externe 247,80 €

Onduleur 109,00 €

Ecoles :

Vestiaire 177,58 €

Draisiennes, bicycles et tricycles 1.065,06 €

Chariot de ménage 294,83 €

Vidéoprojecteur 375,00 €

Tableau triptyque 422,60 €

Cantine

Disque dur externe 247,80 €

Achat d'un diable 167,76 €

Bibliothèque

Remplacement de tour informatique 816,60 €

Accueil Périscolaire :

Remplacement de l'ordinateur portable 549 €

Aspirateur 199,99 €

Sonde alimentaire, moules et fouet 87,48 €

Salle des Fêtes :

Achat de 20 chaises + verres 609,12 €

Salle des Fêtes :

Rachat matériel audiovisuel 443,75 €

Autres installations :

Pompe de forage terrains de foot, installation et réglage 3.166,32 €

Illuminations de Noël et accessoires (le montant total vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal)

Remplacement de 2 radiateurs dans le logement communal situé 13 bis Place de L'Eglise 328,96 €

Voirie 2020 :

Reprofilage de la voie communale n ° 7, du carrefour de la RD29 jusqu'à La Courtinière 13.722,00 €

Pour cette opération, la Commune a bénéficié d'une subvention départementale de.....

et d'un fonds de concours communautaire du même montant.

Remplacement de deux lanternes Imp. des Violettes et d'une lanterne rue des Vignes 3.037,21€

Remplacement d'une plaque d'égout rue Roland du Luart 420,24 €

Acquisition de panneaux « IntraMuros » 269,04 €

L'édition du concours du fleurissement 2020 a été bouleversée suite au problème sanitaire lié au COVID. Mais la commission a décidé le mardi 25 Août 2020 de réaliser le concours. Le parcours s'est réalisé en présence de Mrs Cruchet Alain, Bougoin Mickaël, Dangeul Laurent et Mmes Guilherme Martine et Gernot Isabelle.

Nous avons visité 4 maisons fleuries et une ferme. Ces personnes s'étaient inscrites au concours des maisons fleuries.

A été attribué:



Nous pouvons féliciter les participants pour leur travail et passion malgré les aléas climatiques subis pour cette année 2020.

Pour l'année prochaine, nous envisagerons un passage fin juin à début juillet.

Démographie 2020

Au 1^{er} janvier 2020, le chiffre de population pris en compte par l'INSEE est de 1451 habitants pour notre Commune.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les naissances, mariages et décès publiés ci-dessous ont reçu l'autorisation écrite des familles.

Nos joies

BELLANGER Camil 13/12/2019
HAMELIN Léonore 04/02/2020
MILLION Iris 29/03/2020
CRENIER Elyna 08/04/2020
BOUGEANT Lola 19/04/2020
EVRARD Charles 06/04/2020
LUCAS Louis 18/06/2020
DUVAL Léo 27/09/2020
COUASNON Lilio 18/10/2020
DESSEAUX Tara 7/11/2020

Nos peines

Daniel MORIN 02/02/2020
Raymond RAMAUGER 09/02/2020
Claude VADÉ 22/03/2020
Geneviève BERTIN veuve BOUTARD 23/03/2020
Dominique DONNÉ 04/04/2020
Serge LEBRETON 14/04/2020
Camille LORY veuve JORON 08/07/2020
Suzelle LHERMITTE épouse PICHARD 16/08/2020
Colette PICARD veuve JOUBERT 20/09/2020
Georgina ROSIER épouse SEDENNE 20/10/2020

Mariages

Gaëtan BRIÈRE et Anaïs LEVASSEUR
27/06/2020

Jimmy LE MEUR et Marion MOUSSU
29/08/2020

Joshua MOREAU et Jessica BIZERAY
12/09/2020

Bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont présentés en mairie

Mesdames, messieurs

RICQ Nadège	10 rue du Pré Garreau
HAMELIN Olivier	29 rue des Bains
CASTAL Brigitte	16 rue de la Pelouse
PITTMAN Donald	16 rue des Mardelles
ANNE-GARSOW Cassandra	3 bis Cour des Cabarets
BLOUIN Anthony et Mallory LESCAUT	30 rue des Vignes
DUFEU Johnny	8 rue du Pré Garreau
POISSENOT Christophe	18 place de l'Eglise
HAY Baptiste et DEMARD Mathilde	12 impasse des Violettes
Mr Mme TUFFIER	38 impasse des Haberderies
BOUVET Florian et BERTIN Laura	33 rue du Pré Garreau
ROHAT Emmanuel et PELTIER	30 rue des Bains
BUREAU Jennifer	7 rue de Bellevue
BERNARDET Maxime et BARDET Vanille	12 chemin des Mardelles
HESNAULT Fabienne	8 rue des Bains
MULLER Damien	La Grille du Parc – Route de Thorigné
LEGENDRE Julien	4 rue Robert Garnier
GAUCHER Florian et BOUVET Cindy	2 Impasse des Vignes
LAGOUTE Laura	5 rue de Bellevue
LIJIARD Leslie	18 place de l'Eglise
ALEXANDRE Kévin	10 place de l'Eglise
LECOMTE Sébastien et Carole	6 bis rue des Marcotières
MAUPAS Guillaume et BACHET Alyson	12 rue des Vignes





Conservez vos informations de santé grâce au Dossier Médical Partagé (DMP)

Gratuit et confidentiel, le DMP conserve précieusement vos données de santé en ligne : traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux, allergies... Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Le DMP offre de nombreux avantages :

- Garder sereinement vos données de santé en ligne et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge.
- Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux lors de vos consultations.
- Faciliter les soins et le suivi lorsqu'on est amené à se déplacer loin de son domicile.
- Etre soigné plus efficacement en cas d'urgence en gagnant un temps précieux.
- Bénéficier d'un service gratuit, confidentiel et sécurisé.

Ouvrir un DMP, rien de plus facile !

Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur le site dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale, ou de vous rendre chez votre pharmacien.

Déjà plus de 7 millions de personnes ont ouvert leur DMP, pourquoi pas vous ?

Pour plus d'informations, consulter le site dmp.fr



CENTRE HOSPITALIER PAUL CHAPRON

Les spécialités en consultation

02 43 71 62 11

Anesthésie-réanimation / Angéiologie -Echo-Doppler / Cardiologie / Chirurgie générale, digestive
et viscérale / Dermatologie / Digestive & thoracique / Douleurs / Endocrinologie – diabétologie -
Obésité / Gastro-entérologie / Gynécologie-obstétrique / Mémoire / Néphrologie /
Ophtalmologie /
Orthopédie –Traumatologie / Oto-Rhino et Laryngologie / Pneumologie / Rhumatologie /
Stomatologie - Chirurgie Dentaire / Urologie / Vasculaire / Stomathérapie /Soins infirmiers /
Orthoptie.

Le CH Paul Chapron c'est également...

Un service des urgences ouvert 24h/24

02 43 71 61 17

Un service d'imagerie médicale
radiologie, échographie, mammographie

02 43 71 61 94

et scanner 02 43 71 62 30

Trois services de médecine

Un service de Soins de Suite et Réadaptation

Un service social à disposition des patients :

Mesdames BLOT 02 43 71 62 29

COURONNE 02 43 71 62 08

TREBAOL 02 43 71 62 28.

Nous accueillons aussi...

Un Centre Médico-Psychologique

02 43 71 62 71

Des consultations : Alcoologie –Tabacologie

02 43 14 15 40

EHPAD Saint Julien
13, avenue de la République
72400 La Ferté Bernard
90 lits = maison de retraite = et
1 lit d'hébergement temporaire

EHPAD Paul Chapron
56, avenue Pierre Brûlé
72400 La Ferté Bernard
76 lits répartis = maison de
retraite = et = Unité pour Personnes
Agées Désorientées = 2 lits
d'hébergement temporaire et 7
places d'accueil de jour

Centre Lesieur Soublieu
Rue Albert Camus
72400 La Ferté Bernard
45 lits répartis en Foyer
d'Accueil Médicalisé (FAM) et
Maison d'Accueil Spécialisée
(MAS).

Centre Hospitalier Paul Chapron
56, avenue Pierre Brûlé
72400 La Ferté Bernard
11 lits de chirurgie ambulatoire
6 lits de chirurgie de semaine
40 lits de médecine
20 lits de soins de suite
Bloc opératoire
Service d'imagerie médicale
Consultations & Urgences

Standard : 02 43 71 61 51
Fax : 02 43 71 61 65
direction@ch-laferte-bernard.fr
http://www.ch-lafertebernard.fr

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Sandrine MARTIN
Accueil
Fédération départementale ADMR
de La Sarthe

6 rue Victor Duruy
72650 SAINT SATURNIN
☎ 02 43 72 05 00
<http://www.admr72.com>

10 000 POSTES Pourquoi pas vous ? Rejoignez-nous !

L'ADMR intervient sur tout le département de la Sarthe pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Secours catholique de conneré

HLM – 17 avenue Pasteur :

Ouvert à tous le 1^{er} vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

(Vente de vêtements : une petite participation financière est demandée et sert à confectionner des colis alimentaires)



Association Loi 1901 Service à la Personne

SOUTIEN A DOMICILE



RECRUTE
Des Aides à Domicile (H/F)
Sur toute la Sarthe

CDI/CDD
Job d'été
VSD

- Vous souhaitez vous investir auprès des personnes âgées ou en situation de handicap
- Vous avez le permis et /ou un moyen de locomotion
- Vous acceptez de travailler certains week-ends

Vous êtes autonome et organisé
Vous faites preuve de Bienveillance et d'empathie

Rejoignez notre équipe!
02 43 39 75 32
recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2
SIRET : 822 741 583 000 24 — Ne pas jeter sur la voie publique

Association Loi 1901 Service à la Personne

Vos missions :

- Aide à la toilette, transfert lever et coucher
- Entretien du cadre de vie et du linge, courses
- Préparation et aide à la prise des repas
- Accompagnement aux activités de loisirs

Nos engagements :

- Interventions proches de chez vous
- Contrat adaptable à votre situation en nombre d'heures
- Jour de repos fixe
- Soutien technique 7 jours/7 pendant toutes les plages horaires d'intervention
- Formation tout au long de votre parcours professionnel

Les + de l'Association :

- Permanences des Responsables de Secteurs sur toute la Sarthe
- Un service d'urgence joignable du lundi au dimanche
- Dimanche et Jour Férié majorés à 45 %
- Comité d'entreprise

Envoyez CV & lettre de motivation:
Service Recrutement
recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2
SIRET : 822 741 583 000 24 — Ne pas jeter sur la voie publique

ENEDIS
Service clients
09.69.32.18.83
<http://www.enedis.fr>

SARTHE HABITAT
Vous cherchez un logement en location ?
Connaissez-vous **SARTHE HABITAT** ?
Pour constituer votre dossier de demande de logement, venez nous voir au Bureau d'accueil situé au **58 rue Michel Beaufils à CONNERRÉ**
Ou Contactez **Amandine BOUNINEAU** au **02.43.43.72.72**

France TELECOM -ORANGE
Unité Régionale de Réseau Pays de la Loire 23 rue Paul Courboulay - 72015 LE MANS CEDEX -
www.orange.fr
Service après-vente : 3900 ou: www.1013.fr

VEOLIA Assainissement Collectif
Site Sargé lès le Mans - 9 rue des Frênes 72190
SARGÉ LÈS LE MANS ou: www.veolia.fr
09.69.32.35.29 (appel non surtaxé)
Appel d'urgence 7 j/7 - 24 h/24

Le Café de la Famille, c'est :

- 1 Un lieu d'écoute et de soutien à la parentalité
- 2 Un espace gratuit et anonyme
- 3 Des actions collectives : Groupes de parole, soirées d'échanges, débats et discussions.
- 4 Des actions individuelles : sans ou avec rendez-vous lors des permanences - Le Mans - la Ferté Bernard - Brûlon

Café de la famille
Lieu d'écoute et de soutien aux parents



Des temps individuels
Le café de la famille organise des permanences.

La Ferté Bernard - Au "Le rendez-vous" - Le premier Vendredi
matin de chaque mois de 09h30 à 11h30

Café de la Famille 02 43 16 33 22
cafedelafamille@inalta.fr

ORGANISME	OÙ S'ADRESSER
SERVICE SOCIAL Mme Edwige PAPILLON Assistante sociale	Centre Social de La Ferté-Bernard. (02.43.60.79.30) Permanence en Mairie du Luart le 1 ^{er} jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 10 h 30 sur rendez-vous.
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD – Espace Ariane – 15 rue Denfert Rochereau – 2 ^{ème} étage – Bureau 14 – Salle d'attente 2 le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 sur RDV (02.43.39.43.39)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (08.10.25.72.10) Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 Et les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD Sur RDV (36.46) Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Fermé le mercredi
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (39.60) Tous les jeudis Sur rendez-vous
MISSION LOCALE NORD SARTHE <i>Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation pour les jeunes de 16 à 25 ans</i>	Mairie de TUFFÉ VAL-DE-LA-CHÉRONNE - (02.43.93.47.21) La permanence a lieu deux fois par semaine. Jeudi de 14 h à 17 h Vendredi de 9 h à 12 h Prendre RDV à la Mission Locale (02.43.71.70.33)
PÔLE EMPLOI	57 avenue du Général de Gaulle – 72400 LA FERTÉ-BERNARD
CADASTRE et IMPOTS	Direction Générale des Finances Publiques – Rue aux Cordiers – 72600 MAMERS (02.43.31.45.45)
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Mairie de TUFFÉ VAL-DE-LA-CHÉRONNE - (02.43.93.47.21) La permanence a lieu le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 Sur RDV et prendre RVD au secrétariat de la mairie
TRÉSORERIE DE LA FERTÉ-BERNARD	7 rue Marceau – 72400 LA FERTÉ-BERNARD - (02.43.93.02.85) Ouvert du Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, Jeudi de 9 h à 12 h



Des dépliants sont à disposition en mairie (ligne 214).

Tarifs :

Titres occasionnels :

Ticket unitaire : 2,20 €

Titre groupe (à partir de 10 personnes) 1,50 € par personne

Enfant de moins de 4 ans Gratuit

Abonnements : Au choix après achat de la carte Libertis vendue 3,00 €

Pass 10 voyages 17,60 €

Pass 10 voyages TIS + SETRAM 26,00 €

Pass mensuel tout public 50,00 €

Pass annuel tout public 400,00 €

Etudiants et scolaires non subventionnés par le Conseil Départemental :

Pass mensuel jeunes +: 25,00 €

Pass annuel jeunes +: 200,00 €

Demandeurs d'emplois domiciliés en Sarthe :

Pass semestriel: 3,00 €

Bénéficiaires du RSA: Gratuit

À l'exception des chiens d'aveugle, seuls les animaux de compagnie de petite taille, transportés dans un panier adapté sont acceptés.

Tous les salariés qui utilisent les TIS pour se rendre sur le lieu de travail peuvent se faire rembourser 50 % de leur abonnement mensuel ou annuel par leur employeur.

Les vélos sont acceptés en fonction de leur capacité d'accueil.

Jours de Fonctionnement & Horaires à partir du 24 août 2020 au 6 juillet 2021 (période scolaire)

LE MANS (Washington Eglise) ➡ LE LUART (Église)

	Mercredi	Samedi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi (période de vacances)
Départ	17h15 et 18h10 (1)	12 h 10 (1)	17 h 15	18 h 10
Arrivée	18h31 et 19h27	13 h 18	18 h 31	19 h 27

(1) Départ Le Mans gare routière

LE LUART (Église) ➡ LE MANS (Washington Eglise)

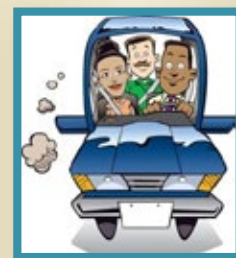
	Lundi à Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	Samedi
Départ	06 h 30	13 h 41	07 h 19	08h19
Arrivée	07 h 41	14 h 44 (2)	08 h 34 (2)	09h34

(2) Arrivé Le Mans gare routière

Renseignements et point de vente: Agence ALEOP –Gare Routière – 16 Bd Robert Jarry – Le Mans
Centrale de mobilité : 02.43.39.90.72 **Site internet :** aleop.paysdelaloire.fr

Covoiturage :

Depuis le 12 février 2008, le Conseil Départemental a ouvert une plateforme sur Internet consacrée au covoiturage en Sarthe : www.vocoiturage.sarthe.com
Aire de co-voiturage au rond point de la Paillasse.



Les tarifs communaux

Location de la Salle des Fêtes

Au 1^{er} janvier 2021

	Pour les habitants de la Commune	Pour les habitants hors commune
Vin d'honneur	75 €	95 €
Repas le midi ou le soir	180 €	220 €
Vin d'honneur et repas	190 €	230 €
Repas midi et soir	200 €	240 €
Week-end	310 €	370 €
Bal		280 €

Pour les restaurateurs du Luart	
Vin d'honneur	66 €
Repas le midi ou le soir	166 €
Week-end	236 €
2 repas consécutifs	200 €

Conditions de location

- Vaisselle : 0,50 € (forfait par personne)
- Forfait chauffage de 25 €/location pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars
- Caution de 350 € exigée lors de la réservation de la salle des fêtes
- Location de l'équipement audiovisuel : 50 € avec dépôt d'une caution de 330 € et présentation d'une attestation d'assurance obligatoire
- En cas de désistement, la Commune se réserve le droit de retenir 50 % du montant de la location sauf cas de force majeure
- Les sociétés locales disposeront de la salle gratuitement sous réserve des disponibilités et devront restituer les locaux propres. Selon l'état des lieux apprécié par Mme GAGNIER, du temps de ménage pourra être facturé.

Location de tables et de bancs: 2 € par table / 1 € par banc

Droit de place occasionnel : 10 €

Location de Chambres d'hôtes au Foyer logement: 20 € pour les résidents / 28 € pour les personnes extérieures

Location des barrières: 100 barrières à 2 € l'unité, 1,50 € au-delà de 80 barrières louées.

Location barnum ou stands: Auprès de Mr JAMOIS Xavier au 02.43.71.30.71 ou l'Association Familles Rurales de Dollon au 06.12.14.81.91.

Prix des concessions dans le cimetière communal: Depuis le 1^{er} mars 2016, le prix de la concession cinquantenaire est fixé à 200 € et le caveau dans le jardin cinéraire est de :200 € pour une concession de 15 ans ou 300 € pour une concession de 30 ans

AVIS DE RECHERCHE ... le chemin aux bœufs.

Le Chemin aux bœufs, c'est toute une histoire, qui passe par Le Luart.

Il fallait des bœufs de travail pour tirer les charrues et servir à la vie quotidienne dans les fermes. Il fallait bien aussi bœufs et cochons pour nourrir la population des villes qui, dès le XVIème siècle, ont grandi à vue d'oeil. Comment faire ? En les faisant venir des provinces où l'on en faisait l'élevage. Pas si simple !

Imaginons qu'il s'agissait d'acheminer, à pied bien sûr, des bœufs venus du Poitou, de Vendée, du sud Bretagne, du Maine... vers le grand marché de Poissy, aux portes de Paris, et vers les foires aux bestiaux de Chartres ou de Brou. Ces chemins suivaient parfois les anciennes voies romaines, contournaient souvent le cœur de villages.

Les meneurs de bœufs, « m'neux d'boeufs » ou « toucheux d'boeufs », s'arrêtent dans des auberges qui leur sont souvent réservées. Là, l'aubergiste met à leur disposition des herbages à la belle saison, des étables et du fourrage.

Avec force cris d'encouragement et coups de fouet, sur des chemins remplis d'ornières, des ruisseaux et rivières à franchir, par tous les temps, en toutes saisons, ils parcourent entre 30 et 40 kms par jour en poussant les bêtes qu'on leur a confiées.

Avec les cochons, petites bêtes aux pattes fragiles, pas faciles à mener et qui ne doivent pas maigrir en route, on ne fait que 5 à 6 kms par jour, et une bonne ration de pois les attend à l'étape.

Aujourd'hui, dans nos champs, les tracteurs ont remplacé les bœufs, et la viande est maintenant tuée, débitée sur place et acheminée dans des camions frigorifiques.

Les remembrements et les cultures ont fait disparaître en grande partie ces chemins.

Pourtant, au sud du Mans, une voie actuelle qui s'appelle toujours « Chemin aux bœufs » garde le souvenir d'une partie de son tracé, venant de La Flèche.

De Connerré, une voie se dirigeait vers l'Huisne pour emmener des jeunes bœufs à l'engraissement dans les riches pâtures de la vallée.

Une autre prenait la direction de l'est vers Paris ou Chartres. C'est cette portion qui passait au Luart.



Mais par où ?

Après Le Luart, on trouve la trace de notre chemin à Saint-Maixent, puis, au hameau de Saint Quentin, il traverse le bois par l'un des actuels chemins de randonnée : On sait que là, le lieu-dit La Caminette était une de ces auberges de « m'neux de bœufs » où ils étaient bien accueillis par des dames galantes... surtout sur la route du retour, quand leurs poches étaient pleines.

On retrouve notre chemin passant la Braye vers le Pont d'Inverny, puis à Montmirail et à Vaufargis, là encore, c'est une de leurs auberges.



Mais au Luart, où passait-il ?

Par où quittait-il Connerré ?

Est-ce que les lieux-dits *Gué Chartier* et *Les Herbages* pourraient être des indices ?

Traversait-il le bourg ou en faisait-il le tour, par les Haberderies par exemple ?

Des Anciens en ont peut-être entendu parler, un habitant érudit et curieux a peut-être fait des recherches, vous connaissez peut-être un lieu-dit ou une « mare aux boeufs » ?

Aidez-nous à retrouver sa trace !

E.B.

Commémoration des 150 ans de la guerre de 1870.

Notre région proche a été concernée de 2 manières, le recensement militaire puis les événements et combats à la fin de 1870 et janvier 1871.

Le recensement militaire.

Jusqu'en 1868, l'armée française était constituée chaque année grâce à un contingent annuel de 100 000 hommes par tirage au sort des jeunes gens de 21 ans ou par le rachat en cas de mauvais numéro pour 3000 francs. Les conscrits étaient enrôlés pour servir 7 ans et rejoignirent leur régiment. La modification de la conscription de 1868 stipule que ceux qui s'étaient rachetés sont exempts de service, mais étaient inscrits pendant 5 ans dans la "Brigade Mobile" et appelés à servir qu'en cas de nécessité absolue par une loi spéciale. Les soldats dont les noms suivent dans le tableau ont soit été recensés dans l'armée régulière à 21 ans ou des inscrits qui ont formé, pour la Sarthe, la 33ème Brigade Mobile sous les ordres de Mr De La Touanne. Le 1er bataillon est constitué des recensés de La Flèche, le 2ème du Mans, le 3ème Saint Calais renforcé des mobiles de La Ferté-Bernard et Montmirail, le 4ème de Mamers + des mobiles de divers départements.

Les événements et les combats dans notre proche région.

En septembre 1870, l'ennemi s'est avancé jusqu'à Chartres. Le Bataillon de Mamers est envoyé à La Ferté-Bernard en prévision d'une attaque des troupes Prussiennes. En octobre, Les Mobiles sarthois sont en fonction près de Marchenoir où ils voient les premières victimes de la guerre après l'incendie de Châteaudun. En novembre, les sarthois reversés dans le 74ème de Marche sont envoyés sur Le Loir (ligne de défense) en passant par Bouloire et Saint Calais. C'est ensuite la bataille de Coulmiers où les mobiles de la Sarthe commandés par l'Amiral Jauréguiberry (surnommé par ses hommes "le grand bateau") font reculer les soldats Bavares avec courage (300 tués ou blessés parmi eux). Le 1er et 2 décembre, bataille de Loigny où les mobiles sarthois se distinguent encore malgré le froid en montant à l'assaut du parc de Villepion enlevé à la baïonnette sous un violent feu d'artillerie (encore 300 soldats hors de combat).

Pendant que les jeunes gens de la Sarthe versent leur sang dans les plaines de la Beauce, l'ennemi avait envahi notre département dès le 20 novembre; les Bavares, pour se ravitailler avaient ravagé les cantons de La Ferté-Bernard, Montmirail, Vibraye, Saint Calais emmenant en otage les notabilités et massacrant ceux qui s'opposaient à leurs exactions. (9 tués à La Ferté-Bernard, le maire et ses conseillers sont insultés et frappés - même sévices à Villaines la Gosnais, Vouvray sur Huisne, Duneau, Courgenard). A Connerré, l'ennemi impose une contribution de 5000 francs.

Le 20 décembre, le maire de Lavaré est fait prisonnier et celui de Sceaux torturé. Le 28, au Brisson (près de Cherré), un poste de Cuirassiers blancs ayant été enlevé par nos soldats, le château et la ferme sont incendiés après pillage. Les 8 et 9 janvier 1871, le combat s'engage sur une ligne de Connerré à Château du Loir. La lutte est particulièrement vive à Thorigné (7 tués), la Belle Inutile, Ardenay et sur les hauteurs du Luart.

Le soir du 9, les colonnes mobiles, après avoir retardé le plus possible la marche de l'ennemi, se replient sur Le Mans et établissent leurs positions autour du Grand Lucé, Ecommoy, Chahaignes afin d'assurer la bataille du Mans.

Préludes de la bataille du Mans.

Le Général Chanzy concentre son armée autour du Mans afin de livrer une bataille décisive et libérer Paris assiégé et sans nourriture. Le 22 Décembre, la Division Deplanque dont fait partie le 33ème Mobile campait au Tertre Rouge et en arrière du Chemin aux Boeufs après avoir installé des fortifications et une triple enceinte de redoutes. Le 24, le 5ème Bataillon est aux environs de Thorigné, les Mobiles de Mamers combattent à La Chartre sur le Loir. Deux colonnes de Mobiles (8000 à 10000 hommes) sont en position sur les bords de l'Huisne et de la Braye pour surveiller l'ennemi, mais reculent jusqu'à La Ferté-Bernard et Connerré (du 1er au 6 janvier 1871) en résistant en avant de la forêt de Vibraye dans de sérieux combats.

Décédés à l'ambulance établie au château du Luart				
Nom	Né le	fonction	âge	décédé le
Eugène PAINON	1846 Chateaudun.	Garde Mobile 2ème Bataillon des Mobiles d'Eure & Loir	24 ans	22 décembre 1870
Gérôme PAGE	1844 Quimper	3ème Corps 2ème Bataillon des Mobiles du Finistère	27 ans	6 janvier 1871
Nés ou habitant au Luart et décédés au cours de la guerre de 1870				
Nom	Né le	Fonction	décédé le... à	age
Auguste PLUMARD	16 décembre 1850	Soldat 2ème classe 92ème Régiment d'infanterie de Ligne	Hopital militaire de Marseille le 2 février 1871	21 ans
Louis DIAN	5 juin 1837	Soldat de 1ère classe, 84ème Régiment d'infanterie de ligne	Montigny les Metz	33 ans
François BINET	4 mai 1847 à Sceaux	Soldat au 1er Bataillon du 114ème Régiment d'infanterie de Ligne	11 janvier 1871 à Paris, Hopital Militaire de la rue Penthievre	24 ans
Louis Julien GAIGNE	28 février 1847	Garde Mobile 53ème Régiment	23 novembre 1870 à l'ambulance d'Orléans	23 ans
Julien Louis GAIGNE	7 février 1843	57ème Régiment d'infanterie de Ligne	22 janvier 1871 à Sachsen Anhalt Magdebourg Allemagne	27 ans



D.P.

Retrouvez toute l'équipe lors des

VŒUX DU MAIRE
Dimanche 10 Janvier 2021

À la salle des fêtes
À 16 h 00

(Sous réserve des nouvelles règles
sanitaires en vigueur)

Remerciements à:



Edith
BOULEN



Justice
CARDON



Karen
RICHARD

Qui se sont intégrées à l'équipe
communication pour l'élaboration de ce
bulletin. Une belle équipe qui s'est impliquée,
qui a apporté ses idées et a su donner de son
temps.

Directeur de la publication: Alain CRUCHET
Imprimé par: Imprimerie IPL
Comité de rédaction: commission communication
Mise en page: Céline Mellier



Meilleurs vœux 2021